VITRE_116:VITRÉ JOURNAL N°116 24/10/12 13:08 Page 1

BIMESTRIEL MUNICIPAL D'INFORMATION - NOVEMBRE 2012 N°116

VITRÉ journal

Actualités

Circuler à vélo

Tour du Vieux-Saint-Martin

Service civique

Et aussi :

Football féminin, athlétisme, festival Am Stram Gram...

Édito du maire

D.R.

900 nouveaux arrivants sur Vitré ces 2 dernières années

Quel regard portent-ils sur la ville ?

Le samedi 6 octobre dernier au Centre culturel, la Ville de Vitré ainsi que la jeune chambre économique ont accueilli les nouveaux Vitréens. Certains d'entre eux ont complété un questionnaire portant sur leur perception de la vie à Vitré.

Deux témoignages reflètent le mieux le sentiment des nouveaux arrivants. Celui de cette femme seule avec des adolescents : "*Je ne serai pas présente car mon activité professionnelle m'a amenée à déménager sur Quimper. Nous avons beaucoup aimé notre vie à Vitré, même si ce fût court : particulièrement la facilité pour se déplacer à pied ou à vélo, le cadre de vie, la proximité de Rennes, le calme, la disponibilité de nombreuses structures, l'agrément du centre-ville, le fait de tout trouver sur place…*"

Une autre personne, arrivant de la région parisienne écrit *"… aucune ville n'offre tant de services pour les personnes en situation difficile"*.

La quasi unanimité des réponses est positive. Les points les plus souvent cités portent sur :

- La diversité et la qualité de l'offre tant sur le plan culturel que sportif
- Le dynamisme économique et le niveau de l'emploi
- La qualité du cadre de vie
- La gratuité du bus
- L'offre ferroviaire TGV-TER
- La capacité de trouver aisément un logement dans le parc locatif social…

Quant aux suggestions, la première porte sur la circulation, les parkings, la sécurité des cyclistes, "*le rond-point de la gare souvent bouchonné*". La seconde sur les modes de garde d'enfant "*il manque une crèche spécifique avec des horaires d'ouverture plus importants*". D'autres portent également sur les tarifs étudiés pour les familles nombreuses pour le cinéma et la piscine. La difficulté à trouver un médecin généraliste a aussi été abordée.

Tout ceci sera longuement évoqué le 29 novembre lors des "Ateliers du Vivre-Ensemble" organisés sur un plan national par l'Observatoire De l'Action Sociale. **Enfin en début d'année 2013 des débats et une exposition porteront sur les Grands projets de la ville.**

Très cordialement

Pierre Méhaignerie

Sommaire

2 Édito

3 Travaux. Chiffres de l'eau

4 Patrimoine. Restauration tour du Vieux-Saint-Martin

5 Environnement. Réduction des déchets

6-7 Conseil municipal express. À savoir

8-9 Dialog'

10 à 13 Dossier circulation. Vélo en ville, zone 30 km/h en centre-ville, carrefour giratoire, opération éclairage des feux, bien stationner à Vitré

14-15 Jeunesse. Service civique. Dispositif Argent de poche

16-17 Sport. Football féminin. Athlétisme

18 à 21 Culture. Spectacles du centre culturel Jacques Duhamel. Médiathèque Mme de Sévigné

22 Expositions de l'artothèque, de la Maison des cultures du Monde

23 Expression des élus de la majorité

24 Expression "Vitré, cap à gauche"

25 Expression "Vivre Vitré Autrement"

26 à 28 Messages et Agenda. Téléthon. Animations de Noël

Plus d'information sur le site internet, www.mairie-vitre.com

Ville de Vitré
Hôtel de ville : 5 place du Château - BP 70627 35506 Vitré Cedex
Standard : 02 99 75 05 21 (secrétariat des élus, services administratifs...)
Internet : www.mairie-vitre.com
Point formalités : 02 99 75 54 19 (état civil…)

VITRE JOURNAL N° 116 - NOVEMBRE 2012

Bimestriel municipal d'information de la Ville de Vitré • Directeur de publication : Pierre MÉHAIGNERIE • Co-directeurs de publication : Jean-Pierre LEBRY, Paul LAPAUSE • Rédaction : Marianne RUFET • Secrétariat de rédaction : Nadine OLLIVIER • Conception et mise en page : Joël POLIGNÉ Création Graphique • Crédits photos : M. RUFET, A. SERRAND, B. LE FELLIC et autres mentions, libres de droits, photo de couverture : B. Le FELLIC • Photogravure : Microlynx-Rennes • Impression : Morvan Fouillet imprimerie-Vitré • Tirage : 10 000 exemplaires • Dépôt légal : 1106 (27.08.1993).

VITRE_116:VITRÉ JOURNAL N°116 24/10/12 13:08 Page 3

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Chaque année la Ville consacre un budget d'investissement de 300 000 € à l'éclairage urbain. Maintenance, remplacement des luminaires usagés, nouveaux matériels…, la Ville privilégie des équipements à led puisqu'elle s'est engagée, depuis maintenant sept ans, dans une démarche d'économie d'énergie.

Les dernières interventions réalisées concernent la rocade, les rues de Djenné, des Épinettes, de la Croix des Cerisiers, du Collège, de Combourg, Savary, de la Baratière, de la Guerche-de-Bretagne, Borderie, Augerie, Henri Fabre, Copernic, de Bellevue, allée du Stade, allée verte, pourtour Saint-Martin, allée de l'Octroi, chemin de l'Épine ainsi que les parkings à proximité d'Oberthur, de l'Étrier Vitréen et le parking de Cohigné. Rue du Val, les lanternes "boules" ont été remplacées par des lanternes de style. Dans le cadre des travaux entrepris rue du Mée, les mâts des futurs lampadaires sont d'ores et déjà installés (branchements au réseau en cours).

Dans tout nouveau lotissement (public ou privé), l'installation de matériel à led est exigée.

HÔPITAL A DOMICILE 35

Anciennement installée au centre hospitalier la Gautrais, l'antenne locale de l'hôpital à domicile permettant aux patients de recevoir des soins relevant d'une hospitalisation tout en restant chez eux, dispose de nouveaux locaux plus spacieux (120 m²), route de Rennes.

Renseignements complémentaires au 02 99 41 34 33 et www.had35.fr

VOIRIE

Engagés en octobre, les travaux de réfection complète de chaussée des rues Pierre et Marie Curie, de Bretagne et de Bellevue sont en cours de finition.

PANNEAU D'INFORMATIONS

La Ville de Vitré dispose dorénavant d'un panneau lumineux d'informations, place du Champ-de-Foire.

L'EAU POTABLE DISTRIBUEE A VITRE

INFORMATION SUR LA QUALITÉ DES EAUX DISTRIBUÉES
Août et septembre 2012 - Origine : Station de traitement de la Grange à Vitré

	PARAMÈTRES	TENEUR MINIMALE OBSERVÉE	TENEUR MOYENNE	TENEUR MAXIMALE OBSERVÉE	NOMBRE DE PRÉLÈVEMENTS
Éléments en relation avec la structure naturelle de l'eau	Conductivité à 25°C (uS/cm)	450	504	533	5
	pH	7,50	7,70	7,90	5
	Température de l'eau (°C)	17,80	19,70	21,30	5
	Dureté de l'eau (°F)	15,70	17,00	18,50	5
Éléments indésirables	Ammonium (mg/l)	<0,04	<0,04	0,10	5
	Nitrates (mg/l)	4,00	7,40	11,60	5
	Fer (ug/l)	<20	25	52	5
Résiduel traitement de désinfection	Chlore libre (mg/l Cl²)	0,00	0,20	0,40	5
	Chlore total (mg/l Cl²)	0,10	0,30	0,60	5
Microbiologie		RÉSULTATS		LIMITE DE QUALITÉ	
	Coliformes thermotolérants	0		0	5
	Stretocoques fécaux	0		0	5

Normes nationales

L'eau est de bonne qualité et répond, au regard des paramètres analysés, aux limites réglementaires de qualité.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Le service municipal Bâtiment-éclairage public intervient régulièrement dans les équipements sportifs de la commune pour des **travaux d'entretien et de rénovation**.

Ainsi ont été réalisés les peintures et revêtement de sol au Cosec (hall 3), au centre départemental de gymnastique à la Poultière et au Dojo de la Hodeyère.

Parmi les autres travaux terminés : finition autour de la butte de BMX (installation main courante et espace vert) ; renouvellement du sable (piste saut en longueur) et nouveau tapis pour saut à la perche à la halle de sport du Parc, réfection de la clôture du stade d'honneur de football, réalisation de nouveaux tracés sportifs du gymnase B des Promenades et réfection de la piste extérieure du complexe, réfection du grillage et filet du terrain de tennis Chemin Champlet, isolation et renouvellement des chauffages au gymnase du lycée La Champagne.

Le saviez-vous ?

Achat de matériel sportif, grosses réparations, travaux d'entretien et de maintenance, aide aux investissements des clubs propriétaires…, la Ville accompagne la vie sportive et soutient son développement, soit un budget communal spécifique de 176 991 € (bilan septembre 2012/Service des sports Ville de Vitré).

ÉCOLE PIERRE LEMAÎTRE

Les travaux de restructuration complète de l'établissement scolaire Pierre Lemaître avec mise aux normes d'accessibilité s'achèvent. D'ici la fin de l'année, les aménagements de l'école élémentaire et de l'accueil seront terminés. Les élèves et équipes (actuellement installés à l'espace Coudé) réintègreront leur établissement début janvier.

Coût global des travaux (tranche 1 et tranche 2) : 2 401 302,52 € HT.

Autres établissements scolaires

École Jean Guéhenno. Dans le cadre de travaux de mise aux normes d'accessibilité, une passerelle a été créée pour l'accès aux personnes à mobilité réduite. Les sanitaires ont également été refaits.

École du Château. Deux classes supplémentaires de maternelle ont été aménagées en raison de l'augmentation du nombre d'élèves accueillis depuis la rentrée.

École de la Hodeyère. Après le remplacement des portes et des fenêtres des classes, des interventions similaires vont être entreprises l'année prochaine dans le restaurant scolaire.

VITRE_116:VITRÉ JOURNAL N°116 24/10/12 13:08 Page 4

Travaux de restauration
Tour du Vieux-Saint-Martin

15 mois de travaux sont nécessaires pour restaurer la tour du Vieux-Saint-Martin. Un vaste projet de mise en valeur d'un édifice dont la silhouette marque le paysage en souvenir de l'ancien faubourg Saint-Martin dont elle est restée le symbole.

La Tour du Vieux-Saint-Martin revêtue d'un échafaudage. Après la réalisation d'un diagnostic historique et les études préalables, les travaux de restauration complète ont débuté en septembre. Le résultat de la consultation a permis à la Ville de retenir pour la maîtrise d'œuvre, le cabinet de Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques. Architecte qui a également œuvré à la restauration de la tour de la Bridole (réalisation félicitée par l'attribution des Rubans du patrimoine 2012 à la Ville). "Les travaux engagés sur une durée de 15 mois concernent la réfection des maçonneries, des couvertures et des charpentes ainsi que du campanile" explique l'architecte de la Ville, Noëly Mégimbir. Une opération d'envergure pour des travaux d'un montant de 648 973,42 € HT. Avec la fondation du Patrimoine, l'association des Amis de la tour du Vieux-Saint-Martin lance une souscription publique pour mener à terme le projet de restauration et de mise en valeur. "La création de cette association, ses actions en lien avec le cercle de mémoire des archives municipales et l'organisation de cet appel aux dons des particuliers, des entreprises, des commerçants, des artisans… valorisent l'attachement des Vitréens à cette tour dont la silhouette si particulière est un point d'ancrage du paysage urbain" commente Marie-Annick Bouquay, adjointe au maire chargée du patrimoine. "Sans pour autant être un monument classé ou protégé, situé en limite du secteur sauvegardé, cette tour témoigne de l'existence de l'un des premiers faubourgs vitréens, dès la fin du 12e siècle". Un faubourg particulièrement vivant autour de commerces : épiceries, cafés… "Vitré est d'ailleurs connue pour être la cité des trois clochers : Notre-Dame, Sainte-Croix et le Vieux-Saint-Martin ; une zone de repère sur le territoire des Marches aux portes de la Bretagne".

Bulletins de souscription *disponibles à la conciergerie du cimetière Saint-Martin (après-midi), à l'accueil du musée du Château, au centre social.*

Exposition sur l'église Saint-Martin *à la conciergerie du cimetière Saint-Martin (après-midi).*

Coll. Musées de Vitré

Un peu d'Histoire…

Mentionnée dès le 12e siècle, l'église du Vieux-Saint-Martin fut reconstruite en 1437 et dotée vers 1540, d'un clocher réputé être "l'un des plus beaux et des plus élevés de province". Endommagé par la foudre en 1601, il fut en partie détruit au cours d'un orage dans l'après-midi du 4 juin 1659, avant d'être relevé et couronné d'une toiture en lanternon à dôme d'ardoise. Malgré la destruction de l'église à la fin des années 1880, les Vitréens veillèrent à la conservation de ce clocher prestigieux qui prit le nom de tour du Vieux-Saint-Martin…

Propos recueillis auprès de Stéphane Gautier - Service Ville d'art et d'histoire.

VITRE_116:VITRÉ JOURNAL N°116 24/10/12 13:08 Page 5

“Réduisons vite nos déchets, ça déborde !”

La quantité de déchets a doublé en 40 ans ! Chacun d'entre nous jette en moyenne 390 kg/an de déchets dans les poubelles et containers de tri auxquels s'ajoutent les 200 kg/an qui sont apportés en déchetteries. À l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets (17 au 25 novembre), chacun est invité à adopter des pratiques pour consommer différemment et moins jeter. Avec le Smictom Sud-Est 35, devenons éco-citoyens.

Que trouve-t-on dans nos poubelles ?

Les emballages (carton, plastique, verre) constituent une part importante de nos déchets mais ont tendance à diminuer depuis 1993 : ils sont passés de 39 à 32 %. Les textiles sanitaires (couches, lingettes, mouchoirs, papier…) ont eux augmenté de façon significative pour constituer près de 9 % de notre poubelle, soit 34 kg/an/habitant. Enfin la quantité de certains composés toxiques a baissé de façon importante depuis 1993, probablement du fait de la progression des collectes sélectives des déchets dangereux diffus et d'une meilleure conception de nombreux produits.

Des progrès à faire

Des gestes de prévention tels que le compostage domestique (composteur en bois de 300 litres pour 20 € ou composteur de 600 litres pour 30 € en vente auprès du Smictom), l'évitement du gaspillage alimentaire, la limitation des emballages, des impressions bureautiques et des photocopies… permettraient de réduire les déchets de plus de 150 kg/an/habitant. La réduction des déchets permet de réduire la consommation de ressources non renouvelables, de limiter les rejets de gaz à effet de serre et au niveau local d'avoir moins recours à l'incinération ou à l'enfouissement et de maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets (collecte, incinération, stockage).

■ ***Pour en savoir plus :*** *www.smictom-sudest35.fr et www.ademe.fr*
À noter, *le siège du Smictom est désormais situé (depuis le 12 novembre) 28 rue Pierre et Marie Curie à Vitré. 02 99 74 44 47.*

Quelques conseils

• Achetez seulement ce dont vous avez besoin.

• Évitez les produits à usage unique (lingettes, vaisselle en carton…) et privilégiez la vaisselle réutilisable, l'éponge et un produit adapté correctement dosé pour nettoyer. Consommez plutôt l'eau du robinet plutôt que d'acheter des bouteilles en plastique et en promenade remplissez une gourde réutilisable plusieurs fois.

• Privilégiez des produits éco-labellisés et éco-conçus (emballages recyclables ou éco-recharges).

• Évitez les emballages superflus en privilégiant les produits vendus au détail ou en vrac et ceux nécessitant le moins d'emballages (produits avec recharges, lessives concentrées…).

• Choisissez des produits durables et réparables. Entretenez et réparez vos appareils électroménagers plutôt que d'en racheter. Avant de penser "achat", pensez à emprunter ou à louer (matériel de bricolage par exemple).

• Passez au compostage, n'imprimez que ce qui est indispensable et donnez une seconde vie à vos produits.

Plastiques agricoles usagés

Pour la 7e année consécutive, la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine organise, en partenariat avec des organismes agricoles, une **collecte de plastiques agricoles usagés** pour les agriculteurs. Cette collecte se déroule les **20, 21 et 22 novembre** prochains sur le site des établissements Hautbois, bd de Laval à Vitré.

Contact : Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine, 02 23 48 23 23.

“NE JETEZ PLUS, DONNEZ !”

Tous les ans, chaque habitant jette en moyenne 54 kg de déchets dans les bennes "encombrants" et "incinérables". Plus de 10 % de ces déchets pourraient changer de destination et connaître une nouvelle vie grâce au don et au travail des associations.

Mobilier, literie, jouets, matériels de bricolage ou de jardinage, CD, livres… Nombreux sont les objets dont on ne veut plus mais qui peuvent être réutilisés !

La communauté **Emmaüs** Rennes-Hédé les collecte dans les caissons "2e Vie" installés dans 8 des 12 déchetteries de notre territoire. "Ces objets sont réparés ou relookés par des compagnons en insertion afin d'être revendus à des familles modestes ou donnés à des familles en grande difficulté" explique l'équipe du Smictom. Les vêtements – même déchirés ou abimés – les chaussures, le linge de maison et la maroquinerie sont à déposer dans les bornes **Le Relais**. "Ils sont collectés par l'organisme d'Acigné qui les trie, les revend à bas prix lorsque c'est possible ou les valorise principalement en isolant lorsqu'ils sont abîmés". Quant à l'électroménager froid et hors froid, les écrans et les petits appareils électroménagers déposés en déchetterie, ils sont collectés par **Envie2e 35** afin d'être réparés par des travailleurs en insertion professionnelle puis revendus à bas prix dans leurs magasins. "Le matériel en mauvais état est démantelé, dépollué et recyclé".

Conseil municipal express

Séance du 13 septembre 2012

ORGANISATION

Conseil municipal

Isabelle Le Callennec et Randi Domino-Dosjoub ayant démissionné du conseil municipal, Bénédicte Durand et Gontran Paillard (liste de la majorité "Vitré, une grande petite ville, prospère et solidaire") ont pris leur fonction de conseiller municipal.

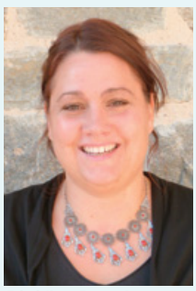

Bénédicte Durand.

Gontran Paillard.

FINANCES

Médiathèque municipale

Les élus ont validé la facturation à 24 usagers de la médiathèque Mme de Sévigné, de frais de renouvellement de documents non restitués pour un montant global de 1 646,68 €. Également validée, pour l'avenir, une facturation à la valeur de rachat des documents empruntés et non rendus.

Transport urbain

Lors du transfert du service transport urbain à Vitré Communauté, la charge assumée par la Ville a été évaluée à 192 195 €, somme qui est retenue sur la dotation Ville. Pour 2011, le coût du service s'élève pour la communauté d'agglomération à 458 020 €. Après étude par la commission d'évaluation des charges transférées, les élus ont décidé de fixer la charge supplémentaire de Vitré à un taux de 15 % de la dépense nouvelle soit une participation complémentaire de 39 874 €. Cette participation supplémentaire correspondant au coût de la gratuité pour les usagers.

Ville d'art et d'histoire

L'association nationale des Villes d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés présentera, au cours du second semestre 2013, une exposition photographique "les patrimoines de France" sur les grilles du jardin du Luxembourg à Paris. Afin de figurer dans cette exposition (80 villes et territoires présentés), les élus ont validé une participation de la commune de 3 000 € (pour la réalisation de la photo, la scénographie, la conception du panneau et les frais de pose, dépose, gardiennage et de communication associés).

Subventions

Les élus ont décidé d'accorder les aides financières suivantes :

• 100 € à l'association sportive de l'institution Jeanne d'Arc (participation aux frais de déplacements d'un athlète au championnat d'Europe d'athlétisme organisé à Malte en juillet dernier).

• 50 € au club naval de modèles réduits pour accompagner les festivités des 50 ans de l'association.

• 689 € au lycée la Champagne pour financer un voyage en Italie.

Smictom

Le rapport annuel du Smictom Sud-Est 35 a été porté à la connaissance des membres du conseil municipal. Généralités du service, indicateurs techniques, financiers, environnementaux, prévention-communication, un rapport sur le coût et la qualité du service d'élimination-traitement des déchets disponible sur le site internet www.smictom-sudest35.fr (lire aussi p.5).

RELATIONS PUBLIQUES

Concours Maisons fleuries

Les élus ont pris connaissance de la liste des lauréats du concours annuel des Maisons fleuries et jardins paysagers (catégories : maison avec jardin très visible de la rue ; balcons, terrasses et fenêtres fleuris ; commerces ; zone rurale). Afin de les remercier pour leur participation à l'embellissement du cadre de vie de la commune, les lauréats seront invités à participer à une sortie collective d'une journée.

RESSOURCES HUMAINES

Recrutement des vacataires

L'animation d'un atelier méridien "l'instant anglais" a été assurée les précédentes années, auprès de certains enfants de classes élémentaires de Vitré. Pour la présente année scolaire, les élus ont décidé de reconduire cette animation et de l'élargir à un plus grand nombre d'élèves par le recrutement de deux vacataires.

AFFAIRES CULTURELLES

Chaque année, la médiathèque municipale Mme de Sévigné retire du circuit des documents n'étant plus empruntés par les usagers. Certains sont envoyés au pilon, d'autres donnés à des bibliothèques de Vitré Communauté ou bien à des maisons de retraite. Ces dons seront dorénavant étendus à l'ensemble des structures publiques ou privées à vocation culturelle, sociale, éducative, sanitaire ou bien de loisirs et plus exceptionnellement aux particuliers (remerciements pour participation à des animations).

FONCIER

Secteur rue des Artisans

La Ville a initié en 2010 un projet de Zac dans le secteur de la rue des Artisans. L'avancement des études de création de cette zone d'activités a permis de définir, parmi les ouvrages prévus, les aménagements utiles aux besoins d'un projet économique privé : le développement du Leclerc Drive (agrandissement de la surface existante, de l'autre côté de la rue des Artisans en construisant un nouveau bâtiment). Les élus ont, sauf une abstention, décidé de ne pas opposer de sursis à statuer sur le permis de construire et autorisé le maire à signer la convention de projet urbain partenarial.

Zac des Ormeaux

Une convention entre la Ville et ERDF doit être signée dans le cadre des travaux de desserte électrique en basse tension de la Zac des Ormeaux. Cette convention a pour objet de fixer les modalités administratives, techniques et financières relatives à l'extension du réseau public de distribution dont le montant s'élève à 191 249,24 € TTC pour les travaux et à 55 693,03 € TTC pour les interventions de déplacement du réseau. Une autre convention sera signée entre la Ville et GRDF quant aux travaux nécessaires d'extension du réseau pour l'alimentation en gaz naturel de cette Zac.

Zac du Parc

Espacil Habitat souhaite construire dans le périmètre de la Zac du Parc, 40 logements : 22 en location sociale et 18 en prêt social location-accession (PSLA). Les élus ont approuvé les conditions de cession des deux îlots concernés soit 3 200 m² pour un prix de vente fixé à 524 000 € HT.

La Zac du Parc poursuit son développement avec notamment un projet de 40 nouveaux logements par Espacil Habitat.

Sport

> **Les Coupes du Conseil général** ont récompensé 7 clubs sportifs d'Ille-et-Vilaine. Une initiative qui vise notamment à mettre en valeur l'engagement des bénévoles et l'esprit d'équipe des sportifs. Sur les 436 clubs en compétition cette année (toutes disciplines confondues), la coupe de rugby masculin a été attribuée à l'Aurore rugby club de Vitré (équipe cadets).

H. Gaudiche

> **Le challenge de la communauté de communes** ou d'agglomération la plus sportive d'Ille-et-Vilaine a été créé cette année à l'initiative du CDOS 35, Comité départemental olympique et sportif en collaboration avec l'association des Maires de France d'Ille-et-Vilaine et le Conseil général. C'est Vitré Communauté qui a remporté la 1ère édition du challenge. Une récompense qui salue l'engagement de la communauté en matière de nouvelle offre sportive, d'encadrement, d'équipement ou d'événements sportifs locaux.

Enquête publique
Zac de la Roncinière

Du 12 novembre au 14 décembre se déroule l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la Zac de la Roncinière et à la cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation du projet. Les pièces du dossier et le registre d'enquête publique sont consultables au Pôle aménagement (service urbanisme-foncier) : 87 bis bd des Rochers à Vitré, du lundi au vendredi, 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30 (mercredi, 8h à 12h et fermé l'après-midi).

Permanences du commissaire-enquêteur : lundi 12 novembre de 9h à 12h, mardi 27 novembre de 14h30 à 17h30, jeudi 6 décembre de 9h à 12h et vendredi 14 décembre de 14h30 à 17h30. Les observations peuvent aussi être adressées par courrier postal ou par internet à urbanisme@mairie-vitre.fr

Pôle aménagement - mairie de Vitré
Modifications des horaires d'ouverture

Le Pôle aménagement regroupe les services techniques, le service urbanisme-foncier de la Ville. Situé 87 bis, boulevard des Rochers à Vitré, il est dorénavant fermé au public, le **mercredi après-midi**.

■ ***Horaires d'ouverture :***
lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h30
mercredi : 8h à 12h.
Contact : *02 99 74 43 53.*

Opération
"Tranquillité vacances"

Une surveillance de votre lieu d'habitation, votre commerce, votre entreprise durant votre absence (journée, week-end, congés). Avec l'opération "Tranquillité vacances" activée de manière permanente, une attention particulière est observée lors des patrouilles de surveillance générale. Il suffit, au préalable, de prendre contact avec la compagnie de gendarmerie ou la police municipale de Vitré.

Réflexes de bon sens

Quelles sont les mesures, les précautions à prendre en cas d'absence de courte durée ? "Même pour une absence de quelques heures, fermez à clés portes et portails. La majorité des cambriolages ont lieu en plein jour, de préférence l'après-midi quand on est parti faire des courses, chercher ses enfants ou promener son chien". En cas d'absence durable, il est conseillé d'aviser voisins, entourage ou encore le gardien de la résidence. "Votre domicile doit paraître habité : demandez que l'on ouvre régulièrement les volets, faites suivre ou relever par une personne de confiance votre boite aux lettres. Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez". Le système d'alarme éventuel des lieux doit être enclenché chaque fois que vous sortez.

La compagnie de gendarmerie a édité à l'intention du public, une fiche d'informations utiles autour de mesures simples de prévention. Cette fiche est disponible auprès de la compagnie de gendarmerie, du Point formalités de la Ville de Vitré, de la police municipale et de l'accueil de l'hôtel de ville.

■ ***Contacts :*** *compagnie de gendarmerie, place du Champ-de-Foire à Vitré, 02 99 75 02 30. Police municipale, 1 place Notre-Dame à Vitré, 02 99 75 54 17.*

Associations vitréennes
Demande de subvention

Les dossiers de demande de subvention de fonctionnement 2013 sont à retirer **à partir du 19 novembre** en mairie de Vitré (hôtel de ville, 5 place du Château) à l'accueil du 1er étage ou à télécharger sur le site www.mairie-vitre.com (rubrique Actualités). Documents à retourner dûment complétés et signés par envoi postal ou à déposer en mairie **avant le 31 décembre 2012**.

■ ***Renseignements*** *au 02 99 75 05 21.*

S'inscrire sur les **listes électorales**

Pour pouvoir voter, il faut impérativement être inscrit sur la liste électorale **au plus tard le 31 décembre 2012**. Cette démarche concerne particulièrement les nouveaux arrivants, les Vitréens qui ont changé d'adresse à Vitré* ainsi que les jeunes qui auront 18 ans avant la veille du scrutin.

Mode d'emploi

Pour s'inscrire sur la liste électorale, il faut se rendre au Point formalités de la mairie de Vitré, place Notre-Dame. Un service ouvert au public du lundi au vendredi, de 9h à 17h (sans interruption) et le samedi, de 9h à 12h.

Quels documents faut-il fournir ?
Il suffit de se présenter personnellement muni de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture d'électricité, d'eau, de gaz ou de téléphone fixe) ou pour les jeunes, d'une déclaration certifiant que leur domicile est celui de leurs parents.

** L'avis de changement d'adresse et de réexpédition effectué auprès de La Poste ne concerne pas le courrier électoral qui est systématiquement retourné en mairie.*

■ ***Renseignements*** *au Point formalités - mairie de Vitré, 02 99 75 54 19.*

VITRE_116:VITRÉ JOURNAL N°116 24/10/12 13:08 Page 8

Dialog'

Lotissement de Villaudin

"Entre les vitesses excessives, le téléphone au volant, le non respect des priorités, les sens interdits ignorés..., la circulation dans le lotissement de Villaudin devient de plus en plus anarchique. Considérant que ce quartier s'agrandit sans arrêt, une réaction s'impose".

Un Vitréen

> Réponse de la municipalité

Vous avez appelé notre attention sur la circulation dans le lotissement de Villaudin. Le Code de la route doit être respecté par tous : conducteurs de poids lourds, de camions, automobilistes, motards, cyclistes, piétons, pour la sécurité de chacun et particulièrement dans les quartiers où se trouvent de jeunes enfants.

Des contrôles fréquents sont effectués par la police municipale dans les lotissements mais la Ville de Vitré rappelle que la civilité, le respect et la prudence sont les incontournables du partage de l'espace public.

Pour contempler le paysage, des bancs publics sont disponibles promenade Saint-Yves.

Banc public

"Serait-il possible d'installer un banc parking gare Nord derrière l'office de tourisme pour profiter de la vue sur la promenade Saint-Yves ?"

Un Vitréen

> Réponse de la municipalité

Vous souhaitez la mise en place d'un banc sur le parking gare Nord en face de l'hôtel particulier du 19e siècle jouxtant les Archives municipales (ex Banque de France). Les agents du service Voirie ont examiné avec soin votre suggestion en se rendant sur le site. L'emplacement d'un banc à cet endroit n'est pas envisageable pour plusieurs raisons : la grande proximité des véhicules en stationnement sur le parking n'est pas des plus agréables ; les bancs disposés le long de la Promenade Saint-Yves sont disponibles en nombre suffisant et orientés vers la ville ancienne et la vue offerte serait largement masquée par des arbres.

Espaces verts

"Comment se fait-il que l'entretien des allées et des bordures derrière la rue Émile Zola au-dessus du parking de l'usine Texier ne se fasse plus ?"

Un Vitréen

> Réponse de la municipalité

Cet espace situé derrière la rue Émile Zola va faire l'objet d'un réaménagement complet l'hiver prochain.

Daims du jardin du Parc

"Est-il envisagé d'agrandir l'enclos des daims du jardin du Parc qui me paraît inapproprié pour ce genre d'animaux. Quelle est la réglementation concernant ces animaux en captivité ? N'ont-ils pas le droit à au moins un bout du parc ?"

Un Vitréen

> Réponse de la municipalité

À ce jour, aucun projet d'extension de l'enclos des daims situé au jardin du Parc n'est programmé. En ce qui concerne la réglementation liée au bien-être des animaux, la surface minimum a été respectée. Soucieux de leur confort, les services municipaux ont déjà abordé cette question avec la Direction des services vétérinaires.

Atlas de la biodiversité communale

"Sensible à la préservation et la protection de l'environnement, j'ai appris que la Ville de Vitré a été retenue pour la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale (210 communes au niveau national me semble-t-il et seulement deux en Bretagne pour l'instant). Cependant je ne trouve pas d'information concernant la date exacte de son lancement, sa durée... Il semble que Vitré Tuvalu soit partenaire mais y en a-t-il d'autres ? J'imagine que la Ville de Vitré a fait appel à d'autres structures comme la LPO, Ligue de protection des oiseaux, le Conservatoire botanique de Brest ou encore le GMB, groupe mammalogique breton... Amateurs de sorties naturalistes, comment pouvons-nous participer à ce projet (animations, transmission des données...) ?"

Un Vitréen

> Réponse de la municipalité

La Ville de Vitré est bien la seconde commune de Bretagne retenue pour la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale. Nous sommes nettement moins bien avancés que Plérin. Nous espérions une participation beaucoup plus active des services de l'État (comme prévu initialement) pour nous guider dans l'opération.

Une convention de partenariat a été signée entre la Ville de Vitré et l'association Vitré Tuvalu. Association qui nous accompagne et apporte son expertise ainsi que ses capacités d'animation. Il est prévu de solliciter d'autres structures tout au long du déroulement de l'opération mais aussi de s'appuyer sur toutes les compétences individuelles des volontaires qui seront intéressés par ce projet. N'hésitez pas à prendre contact avec le Pôle aménagement-services Espaces Verts de la mairie au 02 99 74 43 53.

Illuminations de Noël

"Merci de me dire si des illuminations sont prévues en fin d'année à Vitré et l'endroit où elles se déroulent ? Merci également de me faire parvenir des documents (visites, restaurants...) sur la ville de Vitré".

Une internaute de Montgermont

> Réponse de la municipalité

Nous avons lu avec beaucoup d'attention votre mail concernant les illuminations de fin d'année et votre demande de documentation. Les rues du centre-ville et ses abords (rues du 70e Régiment d'Infanterie, de Brest, boulevard Saint-Martin…) seront illuminées du 1er décembre à début janvier 2013. Des animations seront également à découvrir et nous vous invitons à consulter le site internet de la Ville pour de plus amples renseignements. Par ailleurs, le marché de Noël se tiendra du 21 au 23 décembre sur la place du Château. Vous avez également souhaité recevoir de la documentation sur Vitré. C'est avec plaisir que nous vous l'adressons.

À savoir

Découvrir Vitré, son patrimoine, ses jardins, ses équipements, son actualité, ses animations et autres événements, spectacles, festivals…, consulter le site internet de la Ville sur **www.mairie-vitre.com**

Pour feuilleter en ligne ce magazine municipal, cliquer en page Actualités. Et pour découvrir les nombreux événements, spectacles organisés chaque semaine, consulter l'Agenda (accessible dès la page d'accueil du site).

Pour recevoir la ***newsletter mensuelle***, il suffit de s'inscrire à la mailing liste sur le site www.mairie-vitre.com (rubrique Dialog'/S'inscrire à la liste de diffusion).

Dialog'

Retrouvez la rubrique Dialog' sur le web grâce au site Internet de la Ville de Vitré.
En quelques clics, faites connaître vos idées : ***www.mairie-vitre.com***

Votre réflexion, suggestion, projet, initiative... :

.....

.....

.....

.....

.....

Vos coordonnées :

M., Mme .....

Adresse.....

Tél. ..... Date .....

Faciliter la pratique cycliste
Zone 30 km/h en centre-ville

Rappel : la Ville de Vitré a instauré la zone 30 km/h à l'ensemble du centre-ville. Code de la route et bonne conduite, il est nécessaire que chacun respecte la réglementation ainsi qu'une parfaite vigilance, quel que soit le mode de transport. La prudence s'impose aussi dans le reste de l'agglomération et particulièrement dans les quartiers. En termes de sécurité routière, la responsabilité de chacun est engagée.

Zones de circulation apaisée

Faciliter, sécuriser et promouvoir l'usage du vélo dans l'espace urbain, une nécessité ! Le vélo constituant un mode de transport moderne dont les nombreux avantages ne sont plus à prouver. Une volonté également de la Ville qui a instauré depuis mai dernier des zones de circulation apaisée avec notamment la généralisation pour le centre-ville du 30 km/h. "Le profil des rues du cœur de ville ne permet pas une continuité de l'aménagement des pistes et bandes cyclables. Prévue par le code de la route, la création de zones 30 et 20 km/h est une alternative permettant de sécuriser les déplacements doux" rappellent Philippe Lécuyer, responsable du service municipal des espaces verts - coordinateur du groupe de travail "Vélo en ville" et Didier Louvel, responsable du service municipal de la voirie. Pour une cohabitation respectueuse de chacun et un équilibre des usages de l'espace public, l'instauration de zones de circulation apaisée implique d'adopter certains comportements.

■ **ZONE 30 :** dans ces zones urbaines, tous les véhicules sont autorisés à circuler sans dépasser la vitesse de 30 km/h. L'homogénéisation des vitesses pratiquées (moins de 30 km/h) pour tous les usagers permet aux cyclistes et aux modes motorisés de se partager la chaussée sans nécessité de ségrégation avec des voies. Tout le centre-ville de Vitré est aujourd'hui réglementé en zone 30 km/h.

■ **ZONE DE RENCONTRE / ZONE 20 :** espace à priorité piétonne où tous les usagers sont admis. Dans cette zone (rue, place ou ensemble de rues), tout piéton a priorité sur tous les autres usagers. Il n'a pas obligation de circuler sur le trottoir et peut marcher

longitudinalement sur la chaussée. Le cycliste a priorité sur les véhicules motorisés. L'automobiliste enfin, doit la priorité à tous et la vitesse est limitée à 20 km/h. Le stationnement dans cette zone est limité et pas souhaitable.

■ **AIRE PIETONNE :** espace public affecté à la circulation des piétons de façon temporaire ou permanente. Le piéton y est prioritaire sur tous les autres usagers autorisés à y accéder. Les véhicules amenés à y circuler doivent respecter l'allure au pas, y compris les cyclistes. Le stationnement n'est plus autorisé (l'arrêt reste possible).

Double-sens cyclable

Le double-sens cyclable est désormais obligatoire dans les zones 30 et dans les zones de rencontre (la signalisation le précise par un marquage au sol et des panneaux en entrée et sortie de rues), sauf interdiction par arrêté municipal. Une mesure qui simplifie la vie des cyclistes, "par la réduction des distances et des temps de déplacement. Une sécurité accrue également car les contre-sens permettent souvent d'éviter les grands axes de circulation ou des tourne-à-gauche dangereux" précise P. Lécuyer.

Elle implique en contrepartie quelques nouvelles habitudes de prudence… À chacun de rester attentif ! Automobilistes : respectez les limites de vitesse et soyez vigilants aux autres usagers, plus vulnérables. Piétons : restez attentifs surtout lorsque vous vous engagez dans une rue ou traversez. Cyclistes : soyez prudents aux intersections et sorties de parking. Quant aux deux-roues motorisés, ne vous trompez pas de sens : les double-sens cyclables sont exclusivement réservés aux cyclistes… comme les pistes, bandes cyclables et voies vertes.

En savoir plus…

> *Brochure **"Vélo en ville, j'adopte la bonne conduite"** éditée par la Ville de Vitré (service Communication) diffusée auprès des établissements scolaires est consultable en ligne sur internet : www.mairie-vitre.com (rubrique Actualités).*

> ***Circuler à vélo :** renseignements, conseils pratiques..., à consulter : www.securite-routiere.gouv.fr*

Circuler à vélo… avec un équipement en bon état !

Pour les loisirs, le sport ou les déplacements, faire du vélo avec un équipement en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité. Des conseils utiles et avisés avec Laurence et Pierre Dufeu de l'enseigne Cycles MBK à Vitré.

Le cycliste, tout comme l'automobiliste doit appliquer les règles du code de la route qui garantissent sa sécurité et celle des autres usagers. Il doit également s'assurer d'être parfaitement équipé. Ainsi sont obligatoires : deux freins (avant et arrière), un feu avant jaune ou blanc et un feu arrière rouge, un avertisseur sonore, des catadioptres (dispositifs réfléchissants). "Quant au port d'un gilet (baudrier) rétro-réfléchissant certifié, il est obligatoire pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante. Il est vivement recommandé pour tout déplacement" explique Laurence Dufeu, commerçante et membre du groupe de travail "Vélo en ville" (groupe constitué par la Ville ayant pour objectif de faciliter, sécuriser et promouvoir l'usage du vélo dans l'espace urbain et réunissant des élus et des techniciens ainsi que des citoyens et des représentants d'associations). Et le port du casque ? "Il n'est pas obligatoire mais fortement conseillé car lors d'accident, il réduit la gravité des blessures à la tête. Plutôt que de le mettre dans un placard, on accroche son casque au guidon quand on range son vélo. C'est pratique notamment pour les enfants. Ainsi l'équipement complet est prêt pour une nouvelle sortie".

Entretien

Nous sommes trop nombreux à négliger l'entretien de notre vélo. "Tout comme une voiture, une moto…, un vélo nécessite un entretien et un contrôle réguliers y compris lorsqu'il s'agit des loisirs et je dirai d'autant plus pour les plus jeunes qui en jouant font vivre à leur bicyclette de nombreux chocs" souligne Pierre Dufeu. Faire du vélo alors qu'il est en mauvais état ou mal réglé entraîne non seulement une fatigue physique, un comportement inadapté "mais surtout un risque accru d'accident ". Une vérification s'impose : chaque mois lors d'une utilisation régulière avec un entretien complet une fois par an dans tous les cas.

Quelques conseils : "il faut avant tout surveiller régulièrement l'état et la pression des pneus. Un pneu usé ou mal gonflé tient moins bien la route et crève beaucoup plus facilement" précise le professionnel. Ensuite les freins et l'état des patins, "s'il y a de la course, il est temps de retendre les câbles !" Autres points : "une sonnette en état de marche c'est une obligation. Un coup d'œil régulier aux dérailleurs est également nécessaire. Si elle est mal réglée la chaîne saute". Une négligence bien souvent constatée, le réglage de la selle. "Un mauvais positionnement fatigue les jambes. On doit pouvoir mettre pied à terre facilement pour réagir. Pour les déplacements sur une longue distance, il est conseillé de remonter la selle du vélo pour un meilleur positionnement". Autant de préconisations pour une pratique du vélo adaptée.

L'association Vitré Tuvalu **favorise l'éco-mobilité**

Afin de faciliter l'accès au plus grand nombre aux informations facilitant les déplacements doux, l'association Vitré Tuvalu a créé avec Open street map, un outil regroupant plusieurs cartes d'éco-mobilité : localisations des arrêts et lignes de bus, des pistes cyclables, des chemins piétonniers… Ainsi "Vitré mobile" est accessible sur le site internet de l'association mais aussi sur smartphones dotés d'une application adéquate : OSM Browser, View Ranger GPS ou OSM And.

Afin de présenter cet outil et le faire partager, l'association organise des "carto-parties" (ateliers participatifs afin d'enrichir les cartes) : mercredi 7 novembre, 9h30 à Argentré-du-Plessis (collège) et samedi 17 novembre, 14h30 à Vitré (maison de quartier de Maison Rouge).

■ ***"Vitré mobile"** sur http://vitre.tuvalu.free.fr (rubrique Dossiers puis Déplacements).*

***Contact :** J. Le Letty, 02 99 75 22 04.*

VITRE_116:VITRÉ JOURNAL N°116 24/10/12 13:08 Page 12

Carrefour giratoire
Mode d'emploi...

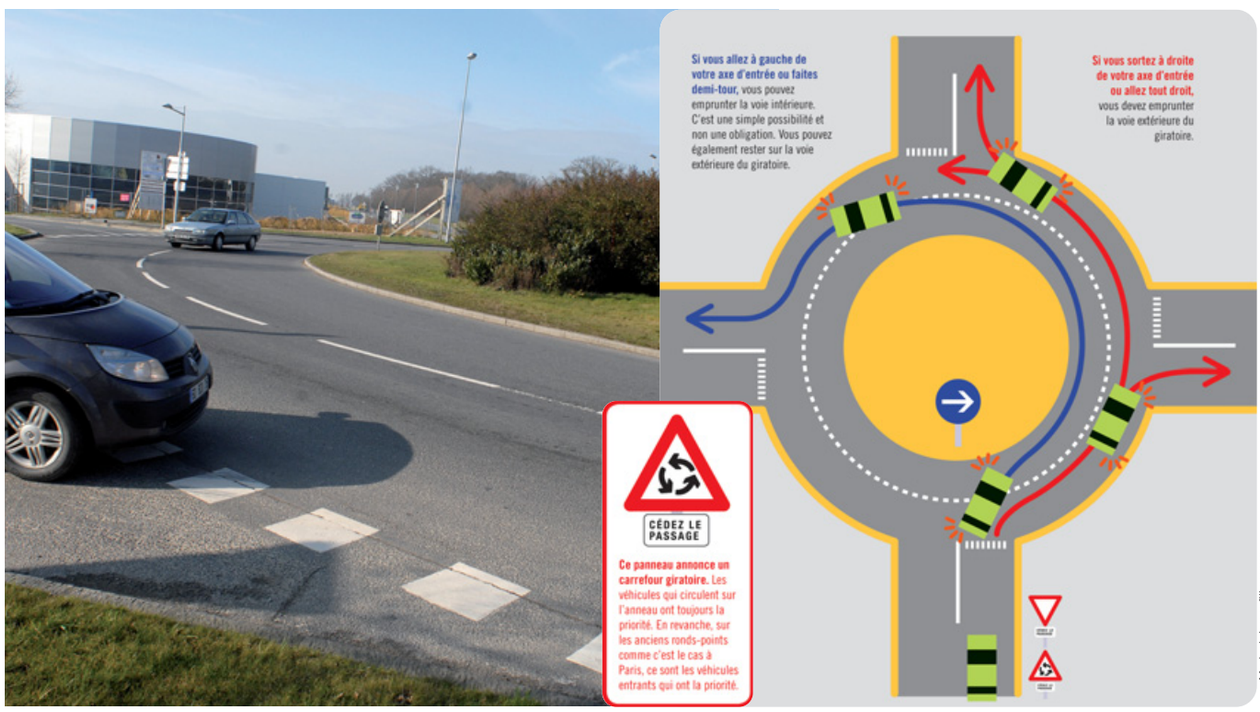
Si vous allez à gauche de votre axe d'entrée ou faites demi-tour, vous pouvez emprunter la voie intérieure. C'est une simple possibilité et non une obligation. Vous pouvez également rester sur la voie extérieure du giratoire.
Si vous sortez à droite de votre axe d'entrée ou allez tout droit, vous devez emprunter la voie extérieure du giratoire.
CÉDEZ LE PASSAGE
Ce panneau annonce un carrefour giratoire. Les véhicules qui circulent sur l'anneau ont toujours la priorité. En revanche, sur les anciens ronds-points comme c'est le cas à Paris, ce sont les véhicules entrants qui ont la priorité.

Marieclairegrafilles.com

Comment bien emprunter et circuler dans un giratoire ? Si les carrefours giratoires demeurent complexes à utiliser pour certains, ces infrastructures contribuent à ralentir les voitures et à fluidifier le trafic. Encore faut-il respecter les règles. Mémento - Prévention routière.

CARREFOUR GIRATOIRE ET ROND-POINT

L'utilisation du mot **rond-point** est la plupart du temps un abus de langage. Il désigne un type de place, avec une priorité à droite. Le plus connu en France ? La place Charles-de-Gaulle à Paris. Le **carrefour giratoire** désigne un carrefour signalé par un panneau triangulaire et un marquage au sol "cédez le passage", indiquant une priorité à gauche.

Les carrefours giratoires représentent 95 % des infrastructures de ce type en France.

"CEDEZ LE PASSAGE"

Ce panneau annonce un **carrefour giratoire**. Les véhicules qui circulent sur l'anneau ont toujours la priorité. Le véhicule entrant doit ralentir et "céder le passage aux usagers circulant sur la chaussée qui ceinture le carrefour à sens giratoire" (article R415-10 du Code de la route). Et aussi, "chaque manœuvre de changement de voie à l'intérieur du carrefour à sens giratoire reste soumise aux règles de la priorité et doit être signalée aux autres conducteurs" (article R412-9).

CIRCULATION

Si le carrefour possède plusieurs voies, vous pouvez circuler sur celle de droite ou celle de gauche. Le code de la route précise "qu'en marche normale, tout conducteur doit maintenir son véhicule près du bord droit de la chaussée (…). Toutefois, un conducteur qui pénètre sur un carrefour à sens giratoire comportant plusieurs voies de circulation en vue d'emprunter une sortie située sur sa gauche par rapport à son axe d'entrée peut serrer à gauche" (article R412-9). Seule la sortie d'un carrefour implique de se positionner à droite. Si vous avez raté votre sortie, ne freinez pas brusquement et faites un tour supplémentaire.

CONSEILS

• **Vous allez à gauche de votre axe d'entrée ou faites demi-tour**, vous pouvez emprunter la voie intérieure du giratoire (quand le carrefour giratoire possède plusieurs voies). C'est une simple possibilité et non une obligation.

• **Vous sortez à droite de votre axe d'entrée ou allez tout droit**, vous devez emprunter la voie extérieure du giratoire (quand il y a plusieurs voies).

REFLEXE CLIGNOTANTS

Le clignotant ne confère pas un droit de priorité mais il permet aux autres usagers de prévoir nos manœuvres. "Tout conducteur qui s'apprête à apporter un changement dans la direction de son véhicule ou à en ralentir l'allure doit avertir de son intention les autres usagers" précise l'article R412-10.

Rappel Prévention routière : "utilisez les clignotants avant chaque changement de voie ! En particulier, vous devez signaler votre intention de sortir du giratoire en actionnant votre clignotant droit après avoir dépassé la sortie qui précède celle que vous voulez prendre. L'utilisation du clignotant gauche est également recommandée pour avertir les usagers s'apprêtant à entrer sur le giratoire que l'on continue à circuler sur celui-ci".

SANCTIONS

Exemples de sanctions prévues par le code de la route :

• changement de direction sans clignotant : amende de 35 € et 3 points en moins sur le permis,

• refus de céder le passage : amende de 135 € et 4 points de moins sur le permis.

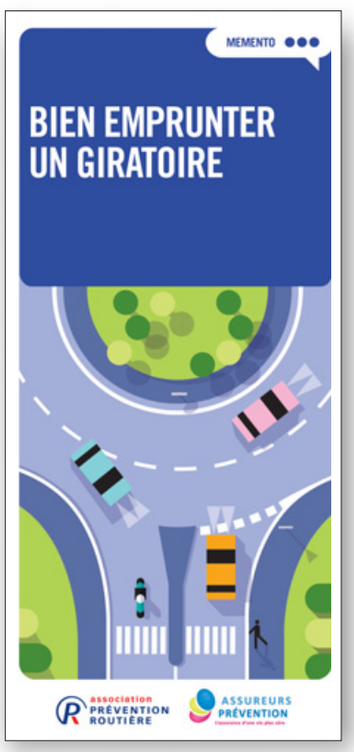

Renseignements complémentaires, conseils… :
www.securite-routiere.gouv.fr,
www.preventionroutiere.asso.fr
www.assureurs-prevention.fr
et www.legifrance-gouv.fr

Automobilistes
“Faîtes contrôler vos feux”

Un diagnostic gratuit de l'éclairage et de la signalisation des véhicules des particuliers, telle est l'opération de prévention routière qu'organisent les agents de la police municipale. Une opération organisée **les 22 et 23 novembre et les 6 et 7 décembre, de 9h à 12h et de 14h à 18h**, bd Pierre Landais.

Bien stationner à Vitré

La réglementation du stationnement en centre-ville : des questions, des réponses.

“Je travaille à Vitré”

> J'ai plus de **1 000 places gratuites** disponibles, à 2 ou 10 mn de mon lieu de travail ou je paye en cœur de ville (ticket horodateur obligatoire).

“Je viens acheter les journaux, le pain…”

> Pendant **10 mn maximum**, je peux stationner sur une place en zone rouge et je mets mon disque de stationnement européen (disque disponible à l'hôtel de ville, l'office de tourisme…).

“J'ai besoin de venir en ville faire plusieurs achats”

> **Pour 1 heure**, je stationne en zone payante pour 0,20 €, **pour 2 heures**, je paye 1 € et je peux utiliser ma carte bancaire. Mais surtout, j'ai la possibilité d'aller sur les nombreuses places gratuites.

“Je viens déjeuner en ville pendant ma pause d'1 heure”

> Du lundi au samedi inclus, entre 12h et 14h, le soir à partir de 18h ainsi que le dimanche et les jours fériés : **tout est gratuit**.

“Je réside en cœur de ville et je tiens vraiment à stationner mon véhicule tout près de mon domicile”

> Je peux avoir une **carte mensuelle** de résident pour 17 €/mois (sous certaines conditions et sur présentations de justificatifs).

Renseignements et vente auprès du Point formalités, *place Notre-Dame, Vitré. 02 99 75 54 19. Ouvert du lundi au vendredi, 9h à 17h (sans interruption) et samedi, 9h à 12h.*

Des valeurs, un engagement
Service civique

Vous avez entre 16 et 25 ans, le Service civique permet de s'engager, pour une période de 6 à 12 mois dans une mission en faveur de la collectivité ou d'une association. Un dispositif géré pour l'ensemble du territoire de l'agglomération par Vitré Communauté.

D'intérêt général, les missions du Service civique sont l'occasion pour les jeunes de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. "La possibilité de vivre de nouvelles expériences et de transmettre le sens des valeurs républicaines, de contribuer au renforcement du lien social" souligne Didier Himène, coordinateur du dispositif de Vitré Communauté. "L'agrément obtenu par la Communauté d'agglomération permet à l'échelle du territoire la mise à disposition des jeunes intéressés auprès des communes". En animant le dispositif Service civique, Didier Himène assure un réel accompagnement auprès des volontaires. "Toute mission de Service civique est complétée d'un tutorat individualisé avec prise en compte dès le départ des besoins et des attentes de chaque volontaire". Un accompagnement personnalisé qui constitue une étape importante à la définition d'un projet d'avenir.

Insertion professionnelle

Recensement des activités culturelles sur Argentré-du-Plessis, mise en place d'actions de prévention des conduites à risques en direction des collégiens et lycéens dans le cadre du Printemps santé organisé par Vitré Communauté, accompagnement individuel et collectif sur l'utilisation de l'outil informatique à la médiathèque Mme de Sévigné de Vitré ou encore création d'un parc animalier à Châteaubourg..., "la variété des missions apporte une réelle expérience d'utilité publique aux volontaires tout en répondant à des projets locaux tant auprès des communes que des associations" poursuit D. Himène. Depuis 2007, du dispositif Service civil à celui de Service civique, Vitré Communauté a ainsi accompagné 51 jeunes volontaires dont 17 sur Vitré (services municipaux et CCAS). "Les missions assurées au sein de la collectivité par les volontaires ne se substituent pas à celles confiées aux agents municipaux. Il y a un réel engagement tant du jeune que de la collectivité en faveur d'un acte de développement, d'initiatives nouvelles au profit de l'utilité générale" explique Anne Charlot, adjointe au maire chargée des ressources humaines. "C'est l'occasion pour le jeune de renforcer son cursus professionnel par l'apport d'expériences nouvelles. L'opportunité de s'intégrer dans le réseau local d'équipes administratives et de nombreux partenaires".

Chaque jeune en Service civique est indemnisé durant sa mission à hauteur de 641,60 €/mois pour une mission de 26h/semaine.

■ ***Contact :*** *Vitré Communauté, Didier Himène, coordinateur Service civique, 02 99 74 52 61.*
À consulter : *service-civique.gouv.fr*

Robin Rosenbach.

Témoignages

« Un réel engagement personnel pour être utile et une expérience professionnelle intéressante »

Robin ROSENBACH

Mission à la direction sport-jeunesse-loisirs

"Dans le cadre de mes études, j'ai effectué différents stages qui m'ont permis d'appréhender la gestion globale de projet en participant au montage d'événements : Forum emploi de Vitré en 2008, championnat du monde d'escrime en 2010 organisé à Paris... Passionné par le sport, cette mission de Service civique à la Ville de Vitré m'a permis de travailler à la fois avec l'équipe municipale (élus et agents), les associations sportives locales et les établissements scolaires. L'objectif a été de contribuer, par des actions de sensibilisation, à favoriser citoyenneté et développement durable au sein des installations sportives. En collaboration avec l'équipe du service et celle de Vitré Communauté, une nouvelle signalétique (intérieure et extérieure) a été créée et présentée aux utilisateurs des équipements sportifs. Panneau présentant l'organisation des locaux pour faciliter les accès et la circulation, autocollants et affiches sur les éco-gestes pour que chaque utilisateur des équipements respecte le règlement intérieur et veille à la propreté des lieux, du matériel, des consommations d'énergie. Une réelle expérience professionnelle pour moi qui m'a permis d'aller à la rencontre de l'ensemble des clubs aux heures d'entraînement notamment pour écouter, recenser leur ressenti d'usagers de ces équipements municipaux".

Adrien Garnier.

L.D.

« Cette mission m'a permis de découvrir de nouveaux horizons »

Adrien GARNIER

Mission à la médiathèque Mme de Sévigné

"Depuis quelques semaines, je suis en stage chez les Compagnons du devoir. Je suis tailleur de pierre et cela me plaît, on dirait même que je suis fait pour ce métier... Précédemment, du 14 février au 13 août 2012, j'ai effectué un Service civique avec une mission visant à favoriser l'utilisation de l'outil informatique par le plus grand nombre et particulièrement les personnes peu familiarisées ou en demande d'acquérir un niveau de maîtrise suffisant pour réaliser les démarches du quotidien. Au sein du pôle informatique de la médiathèque de Vitré, j'ai ainsi participé à l'accompagnement individuel ou collectif des usagers sous forme d'initiations, d'ateliers, d'animations. J'ai beaucoup apprécié cette occasion d'être utile à des personnes en demande : personnes âgées, demandeurs d'emploi, salariés qui cherchent à se remettre à niveau. Cela m'a permis de découvrir le volet social. Un nouvel horizon particulièrement intéressant. Cette mission a également été l'occasion d'être associé au travail de toute une équipe".

Henri Cailleau.

« Pour faciliter mon insertion professionnelle »

Henri CAILLEAU

Mission à la conservation du patrimoine

"Sous la responsabilité de Véronique Kahn du service éducatif du patrimoine et des élus afférents, je suis chargé de la mise en place du conseil municipal des jeunes. Une étape importante et incontournable dans le cadre du projet global mené par la Ville de Vitré consistant à obtenir le label "Ville amie des enfants". Un titre initié par l'Unicef et l'association des maires de France qui promeut l'innovation et les bonnes pratiques permettant de renforcer l'application des droits des enfants dans les communes.

Cette mission que j'ai commencée en septembre représente pour moi l'occasion parfaite d'acquérir une expérience professionnelle. Bien accueilli et accompagné, on me permet une certaine autonomie dans la réalisation de ce dossier. J'ai pris contact avec des mairies et les responsables de conseils d'enfants, je poursuis mes recherches avec l'objectif pour la Ville de créer celui de Vitré en janvier prochain. Parallèlement, je découvre l'organisation des collectivités locales, du fonctionnement en interne au réseau de nombreux partenaires associés. Après un bac STI électronique, j'ai opté pour la filière Arts du spectacle. Conscient du manque de lisibilité quant aux perspectives d'avenir dans ces métiers, j'ai envie de devenir animateur socioculturel".

Dispositif Argent de poche

Effectuer des missions de 3h par jour dans les services des communes et gagner 15 €/mission, le dispositif Argent de poche permet aux jeunes de 16 à 18 ans de travailler durant les vacances scolaires. Des petits boulots qui permettent de découvrir les collectivités locales, leurs services et missions et d'être valorisés pour leur implication.

■ ***Renseignements*** *auprès des mairies et de Vitré Communauté. Pour Vitré : service jeunesse, Laurent Loisel au 06 21 99 02 67.*

À noter également *que pour favoriser détente, loisirs et partage, le service jeunesse de la Ville propose, à chaque période de vacances scolaires, de nombreuses activités.*

Contact : *Laurent Loisel, 06 21 99 02 67.*

VITRE_116:VITRÉ JOURNAL N°116 24/10/12 13:08 Page 16

Football

Allez les filles !

Le football féminin a enfin sa place à Vitré. Depuis cet été, la Vitréenne FC a en effet créé sa section féminine et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle a très vite trouvé son public.

La section féminine de la Vitréenne compte déjà 24 jeunes filles (âgées de 12 à 15 ans) inscrites à l'école de foot et une équipe seniors qui vient de démarrer son championnat. Et dans les projets immédiats, on travaille à la mise en place d'une 2e équipe adulte et à l'ouverture d'une section foot loisir. En quelques mois seulement, le football féminin est devenu une réalité.

Il faut dire qu'au club de la Vitréenne, emmené par Pierrick Morin, épaulé par Alain Paquet et Sébastien Loinsard, on n'a pas ménagé ses efforts pour faire parler du lancement de cette section : match de gala et marraine internationale en la personne de Camille Abily. La Vitréenne ne pouvait rêver meilleure ambassadrice que la joueuse de l'équipe de France, surtout au regard du parcours exemplaire des Bleues à l'occasion des Jeux olympiques de Londres. Pas de doute, le foot féminin a le vent en poupe. Une popularité inversement proportionnelle à celle de l'équipe de France version masculine… Pourquoi ? Sébastien Loinsard le résume en une phrase : "il y a de la fraîcheur dans ce foot-là". Entraîneur de l'équipe senior, Sébastien Loinsard apprécie les qualités de ce foot "peut être moins rapide mais plus technique. Ça joue vraiment et les 0-0 sont vraiment rares. Et sur le terrain, on n'entend rien…"

La section féminine de la Vitréenne FC.

Une victoire pour débuter

Des qualités de jeu et de fair play que le public vitréen a pu apprécier depuis le début officiel du championnat. Les filles de la Vitréenne ont fait leur début en compétition officielle le 21 septembre dernier au stade de la Mélinais. Des premiers pas couronnés de succès avec une belle victoire 2 à 0 face à l'US Châteaugiron. Il y avait une crispation palpable chez les Rouges et Noires qui avaient à cœur de ne pas manquer leurs débuts. Mais les appréhensions se sont vite dissipées grâce à un premier but inscrit par Amandine Bézard. Florence

Goutard doublait la mise en seconde période et offrait ainsi un premier succès mérité aux Vitréennes. Une belle entrée en matière à laquelle Sébastien Loinsard s'attendait un peu. "Les matches de préparation avait donné de bonnes références à l'équipe. On a franchement l'impression que les filles jouent ensemble depuis 4 ou 5 ans. Elles forment déjà un groupe soudé. L'esprit est là".

Au plus bas niveau de district pour ses débuts, la Vitréenne semble capable d'évoluer rapidement même si l'équipe aborde son championnat "avec humilité" et sans véritable "objectif sportif". Le plaisir de jouer ensemble avant tout, les résultats suivront… Voilà donc une première saison qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

B. Le Fellic

L'école de foot

La saison a débuté mais il est toujours possible de venir découvrir l'école de foot. Elle accueille, chaque mercredi, les jeunes filles à partir de 5 ans et jusqu'à 14 ans.

***Renseignements** auprès de Sébastien Loinsard au 06 12 51 14 54.*

L'athlétisme, le sport universel par excellence

Courses, sauts, lancers..., l'athlétisme offre un large panel de disciplines pour s'exprimer. On peut le pratiquer en individuel ou par équipe, à tous les âges et à tous les niveaux. En plus de son caractère universel, c'est une belle école de vie. Bref, un sport à découvrir…

Des installations au stade des promenades, des équipements complets indoor à la halle des sports, il y a tout ce qu'il faut à Vitré pour la pratique de l'athlétisme. Il existe également deux sections sportives, aux institutions Jeanne-d'Arc et Sainte-Marie… et un club pour découvrir ce sport : l'Aurore de Vitré.

Le club vert et blanc compte pas moins de 190 licenciés, notamment depuis qu'une nouvelle section a fait son apparition : la marche nordique. Mais là, il est davantage question de santé. L'athlétisme trouve, lui, son moteur au travers de la compétition et de la performance. Voilà qui en fait une école de la vie efficace, propre au développement de la confiance et du dépassement de soi.

Dès 10 ans

Les notions de plaisir et de découverte ne sont pas pour autant absentes, bien au contraire. Ce sont même les premiers éléments de motivation pour les plus jeunes qui, dès l'âge de 10 ans, viennent s'essayer à ce sport. "Chacun peut y trouver sa place et découvrir la discipline qui lui convient" résume Thierry Fesnoux, le président de la section athlétisme de l'Aurore de Vitré. Sprint, saut en longueur, en hauteur, à la perche, lancer du poids, du javelot, du disque, course de fond ou de demi-fond, il y en a vraiment pour tous les goûts et pour toutes les capacités physiques. "On découvre au fil du temps ses propres qualités et c'est un vrai plaisir de les développer" souligne T. Fesnoux, un président qui allie les qualités de prof et d'entraîneur. Bref, un vrai passionné.

Mais attention, ne vous leurrez pas, "comme pour tous sports individuels, les résultats passent par le travail". Les qualités naturelles ne suffisent pas, ce ne sont pas les athlètes de la promotion 2011-2012 qui diront le contraire. Notamment ceux qui, en juin dernier, ont décroché leur billet pour le championnat de France.

Au championnat de France

Ils ont été six à obtenir le précieux sésame : Armand Truel (disque et marteau), Romain Fesnoux (110 et 400 m haies), Thomas Bougère (triple saut), Pierre Hervagault (1 500 m), Sarah Brasy (relais 4 x 100 m) et Amélie Salliot (perche). Thomas Bougère aura même poussé jusqu'aux jeux européens de la Fisec (regroupant les établissements de l'enseignement catholique) qui se sont déroulés au mois de juillet à Malte.

Autant de récompenses pour le travail consenti par les athlètes et des motifs de satisfaction pour les sept entraîneurs de la section, tous bénévoles. On le voit au travers de ces qualifications, toutes les disciplines sont à l'honneur. C'est aussi le cas lorsque l'on scrute un peu dans les belles pages du club : on y trouve André Pouliquen, passé par l'équipe de France de marathon ; Virginie Peslier-Rozé qui avait atteint un niveau international au triple saut ; Aurélie et Lucie Morand, souvent sur les podiums nationaux à la longueur ; Marie-Noëlle Gaudin, meilleure performeuse française sur 800 m indoor, Florence Gondet souvent sur les podiums du triple saut ; ou encore Romain Fesnoux, 3e au championnat de France 2011 sur 110 m haies.

Si l'Aurore de Vitré possède un tel palmarès, c'est en partie grâce aussi au partenariat que le club entretient avec sept autres entités depuis 1981 au sein du HBA, le Haut Bretagne athlétisme. "Nous étions un des premiers clubs à mettre en place ce type d'entente" souligne T. Fesnoux, "une entente qui nous permet d'avoir de bonnes structures et de participer également à des rencontres internationales par équipe".

Enfin, dernier atout de l'athlétisme : son coût. La licence, c'est à partir de 60 euros…

B. L.F.

■ ***Contact :** Aurore athlétisme, 02 99 75 37 02 ou 06 30 37 65 35.*

Spectacles

Théâtre

Dimanche 11 novembre - 16h

Le Bourgeois Gentilhomme

Comédie-ballet de 1670 en prose de Molière avec une musique de Jean-Baptiste Lully, proposée ici par la compagnie Petit Théâtre et Opéra. Une création 2012 avec une adaptation-mise en scène signée Alexandre Stajic. Une création qui a pour caractéristique essentielle de se rapprocher le plus possible de la création de 1670. "Ma mise en scène est une recherche d'homogénéité entre le texte et la musique dans un souci constant de ne pas dénaturer l'œuvre. Cette passion d'authenticité me vient très naturellement de l'aspiration que les musiciens ont aujourd'hui à l'attachement au texte et au respect de l'époque. Une authenticité qui va jusqu'à l'utilisation d'instruments créés par les luthiers des 17e et 18e siècles, jusqu'au désir de reproduire dans les détails, les merveilleux habits de la cour du Roi Soleil" commente A. Stajic. Une chorégraphie de Pierre-François Dollé, grand danseur baroque de l'opéra de Paris, une distribution exigeante regroupant des comédiens de talent ayant un sens aiguë de la comédie burlesque… Ce sera donc un Bourgeois Gentilhomme drôle, spirituel et bien rythmé.

Histoire : Monsieur Jourdain, bourgeois, entend acquérir les manières des gens de qualité. Vaniteux, naïf et capricieux, il décide de commander un nouvel habit plus conforme à sa nouvelle condition et se lance dans l'apprentissage des armes, de la danse, de la musique et de la philosophie. De moqueries en intrigues, les personnages entrent dans le jeu des rêves de noblesse de M. Jourdain jusqu'à la cérémonie turque burlesque du "Mamamouchi" espérant le ramener ensuite à la raison.

Au cœur du 17e siècle flamboyant, de quoi ressentir le plaisir raffiné et la joie profonde éprouvée par Louis XIV et ses courtisans.

L.D.

- *Comédie-ballet en 5 actes de Molière (1622-1673) avec une musique de Jean-Baptiste Lully (1632-1687)*
- *Création 2012 - Petit Théâtre et Opéra avec l'orchestre de chambre régional d'Ile-de-France • Adaptation et mise en scène : Alexandre Stajic • Chorégraphies : Pierre-François Dollé • Avec 16 comédiens, un clavecin et un orchestre à cordes de 6 musiciens.*
- ***Tarifs :** 16 €, 8 €/demi-tarif.*

Danse

Samedi 17 novembre - 20h45

Ce que le jour doit à la nuit

Par cette création (coproduite par la Ville de Vitré), le chorégraphe Hervé Koubi s'est inspiré de la dentelle, celle venant d'Orient et reliée à la broderie. La dentelle est avant tout une manière de créer le "jour", le jour d'un tissu, le jour de la matière… Le jour dans son histoire personnelle. Elle constitue un prétexte idéal, une merveilleuse transposition dansée de son chemin et ceux parcourus par chacun des danseurs rencontrés en Algérie, comme autant de fils se mêlant et s'entrecroisant, autant de liens qui nous unissent dans une histoire commune, celle du grand bassin méditerranéen. "Des liens à retrouver, d'autres à renouer et encore à construire. Célébrer ainsi la dentelle dans son raffinement, sa beauté tout en s'attachant à un travail de mémoire" précise H. Koubi. Les danseurs algériens engagés pour cette aventure artistique sont à l'origine des danseurs de la rue dont la culture est celle du hip-hop et de la capoeira. Leur danse est spectaculaire, émouvante, sensuelle.

Spectacle de toute beauté, un rendez-vous unique avec des artistes généreux.

L. Damars

- *Roman de Yasmina Khadra • Compagnie Hervé Koubi • Création musicale : Maxime Bodson • Avec 12 artistes chorégraphiques.*

***Premier Prix** au Festival international de danse contemporaine d'Alger et **prix d'honneur** au Festival Dance de Ramallah pour El Din - extrait de Ce que le jour doit à la nuit.*

- ***Tarifs :** 16 €, 8 €/demi-tarif.*

Cirque

Samedi 24 novembre - 20h45

Le cirque national de Hong Kong

Fondée en 1956, la troupe acrobatique Anhui, à l'origine du cirque national de Hong Kong a fait de ce cirque un centre de création artistique et de formation de l'acrobatie chinoise d'aujourd'hui. Lauréats de nombreux prix internationaux (Festival de Monte-Carlo, Festival du Cirque de Demain à Paris…) avec des numéros tels que "la pyramide de chaises", "la bascule d'Icare", les artistes chinois ont un niveau d'excellence remarquable. Allemagne, Suisse, États-Unis, France, Japon, Autriche, Corée…, cette troupe compte le plus grand nombre de tournées officielles dans le monde. Souplesse, grâce, habileté, maîtrise de l'équilibre, ambiance orientale, tout est réuni pour faire de ce spectacle un grand moment de bonheur pour tous les âges. Inoubliable.

- *Spectacle tout public à partir de 5 ans.*
- *Troupe acrobatique Anhui avec 40 artistes sous la direction de Danchen Zhu Jiamping.*
- ***Tarifs :** 22 €, 11 €/demi-tarif.*

L.D.

L. Seroussi

Chanson

Vendredi 30 novembre - 20h45

Luce

Un visage, une voix, un ton, entre musique et théâtre, bienvenue dans l'univers de Luce. En 2010, elle remporte le concours de la Nouvelle Star. Entourée de la fine fleur de la chanson française, elle se lance avec fièvre dans la préparation de son premier album intitulé "Première Phalange", en hommage à ses doigts. Philippe Katerine signe deux titres aussi poétiques que délirants : "J'aime la pluie" et l'interlude "Mes tongs". Mathieu Boogaerts écrit avec Luce deux chansons plus qu'inventives qui ne risquent pas de s'envoler en fumée : "J'me fume" et "Élise". Orelsan se joint à la bande et chante en duo avec elle sur "La Machine" et coécrit également "Apocalypse" qui promet de réveiller les plus endormis.

Légèreté et émotion sont au rendez-vous de sa belle voix expressive un peu rauque par instant et de ses interprétations tout en retenue.

- *Luce est accompagnée de 5 musiciens.*
- ***Tarifs :** 16 €, 8 €/demi-tarif.*

le théâtre
CENTRE CULTUREL JACQUES DUHAMEL

centre culturel
JACQUES DUHAMEL

Théâtre : 2 rue de Strasbourg.
Écoles et administration : 6 rue de Verdun.

Contacts :
Accueil, 02 99 75 02 25
Billetterie, 02 23 55 55 80
accueil.billetterie.theatre@mairie-vitre.fr

Spectacles

Théâtre

Vendredi 7 décembre - 20h45

Macbeth

Duncan, roi d'Écosse sauve son trône grâce à la loyauté et au courage de ses généraux, Macbeth et Banquo. Célébrés comme des héros, les deux amis rencontrent sur la lande trois sorcières qui délivrent leur prophétie : Macbeth deviendra roi et Banquo engendrera des rois… Poussé par sa femme, Macbeth assassine Duncan : le premier crime d'une longue série. Devenu roi d'Écosse, il décide d'éliminer Banquo et sa descendance et fait régner la tyrannie sur tout le royaume. Mais les remords et la folie le guettent... Sorcières monstrueuses ou séductrices, portier paillard, assassins tordus côtoient les rois et les guerriers, donnant corps et relief à cette tragédie à part dans l'œuvre de Shakespeare.

Pièce tragique, pièce politique, Macbeth est la pièce du chaos. Pouvoir, ambition, plaisir charnel, qu'est-ce qui mène le monde ? "L'œuvre de Shakespeare porte cette universalité passionnante, foisonnante, vertigineuse, qui nous permet aujourd'hui encore de prendre le pouls du monde et de notre condition humaine éternellement questionnée" souligne le metteur en scène Philippe Penguy.

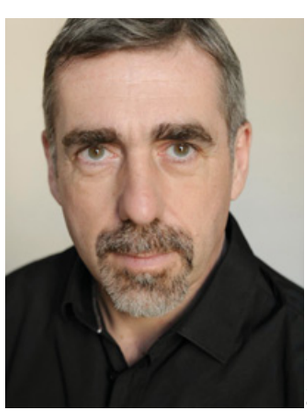

S. Iemmi

Philippe Penguy, metteur en scène et directeur artistique de la compagnie Cyclone.

S. Iemmi

- *Coproduction Compagnie Cyclone - Théâtre Le Ranelagh (Paris) • Direction artistique et mise en scène : Philippe Penguy • Avec Laurent Le Doyen, Agnès Valentin, Emmanuel Oger, Anne Beaumond, Lionel Robert, Géraldine Moreau-Geoffrey, Teddy Melis, Émilie Jourdan, Jean-Michel Deliers, Denis Zaidman.*
- *La compagnie Cyclone était en résidence de création au théâtre du centre culturel J. Duhamel, du 2 au 13 juillet derniers.*
- ***Tarifs :** 16 €, 8 €/demi-tarif.*

À Saint-Aubin-du-Cormier

Clown

Samedi 8 décembre - 20h30

Wadadidou

L'hyper-féminité d'un côté et le clown de l'autre. Deux mondes en contradiction au cœur de ce solo qui met en scène une femme clown. D'un côté la gaucherie et les pieds dans le plat, de l'autre, le chic et le sourire impeccable. Afin de pousser cette rencontre à son paroxysme, le personnage Birmingham est une pin-up. Une pin-up parmi tant d'autres qui prend conscience que chaque femme a le droit de décider de sa propre vie. L'art clownesque est un choix délibéré, pour traiter ce sujet avec innocence et humour. Pas de revendication mais de l'émotion esthétique, de la fantaisie, de la tendresse en partage.

- *À l'espace Bel-Air de Saint-Aubin-du-Cormier.*
- *Avec Églantine Rivière, compagnie Le Troupeau dans le crâne.*
- ***Tarifs :** 12 €, 6 €/demi-tarif.*

L.D.

VITRE_116:VITRÉ JOURNAL N°116 24/10/12 13:08 Page 21

M. Glikmans

Théâtre

Dimanche 9 décembre - 16h

Cabaret Grimm

Les contes des frères Grimm nous accompagnent de la plus tendre enfance à l'âge adulte provoquant en nous diverses sensations : émerveillement, inquiétude, fascination, nostalgie…

Sur la scène d'un théâtre roulotte muni de toiles peintes, de trappes et d'une machinerie actionnée à vue par les artistes ambulants, les spectateurs assistent à un florilège de contes des frères Grimm ici théâtralisés, narrés, mimés, chantés et bruités avec beaucoup d'astuce et de finesse. Un retour aux sources du théâtre et de l'imaginaire fait de bric-à-brac poétique qui nous fait plonger dans ces livres d'images d'un autre temps qui nous parlent plus que jamais d'aujourd'hui.

- *Spectacle tout public à partir de 5 ans.*
- *Compagnies Les Trottoirs du hasard et Les Tréteaux de la pleine lune*
- *Avec Sébastien Bergery, Brock, Frédéric Chevaux, Stéphanie Gagneux, Pierre Kroepflen • Musique : Ariane Cadier, Marielle Tognazzi (piano)*
- *Création effets magiques : Sébastien Mossière • Marionnettes : Sonia Toporowski.*
- ***Tarifs :** 16 €, 8 €/demi-tarif.*

Humour

Samedi 15 décembre - 20h45

François-Xavier Demaison

P. Franchino

Après "Demaison s'envole" qui lui a valu une nomination aux Molières 2008 (meilleur Seul en scène), François-Xavier Demaison est de retour avec un nouveau spectacle "Demaison s'évade"… Il se promène de personnage en personnage en posant un regard acerbe et insolent sur le monde d'aujourd'hui. Avec une grande virtuosité et une véritable présence, il aligne les personnages, passant d'un sexe à l'autre, d'une génération à l'autre, il maîtrise tous les accents, italien, québécois… Une galerie de personnages singuliers, cruels, familiers, parfois désespérés, souvent désespérants. "Je voulais un spectacle qui s'adresse à un large public. Entraîner un maximum de gens dans mon délire sans pour autant céder à la facilité, un spectacle où chacun se reconnaîtrait dans ses qualités et ses travers, ses forces et ses faiblesses". Le ton est juste, l'énergie omniprésence.

- *Spectacle écrit par François-Xavier Demaison, Samuel Le Bihan et Mickaël Quiroga.*
- ***Tarifs :** 25 €, 12,50 €/demi-tarif.*

Médiathèque Mme de Sévigné

Festival **Am Stram Gram**

Le livre à destination des 0-3 ans à l'honneur. Avec une nouvelle édition du festival Am Stram Gram, la médiathèque Mme de Sévigné propose du 12 au 17 novembre un temps fort de sensibilisation à la lecture dès le plus jeune âge.

"Le thème retenu cette année est celui de la musicalité dans les livres pour enfants" explique Pauline Beaumard, animatrice jeunesse qui avec l'équipe de la médiathèque Mme de Sévigné présentent la deuxième édition du festival Am Stram Gram. Rimes, rythmes, sons, poésie des mots. Adultes et tout-petits sont invités à différentes rencontres. Des animations gratuites sur inscriptions préalables auprès de la médiathèque complétées par une journée d'étude réservée aux parents et aux professionnels de la petite enfance, le 17 novembre où les participants sous forme d'ateliers s'exerceront à l'expression orale et corporelle pour élargir leur répertoire de comptines et de jeux de doigts ; autant de pistes, de découvertes pour animer musicalement les livres pour enfants.

Programme

- **Heure du conte musicale,** du 12 au 15 novembre dans les différentes structures de la petite enfance, animée par l'équipe de la médiathèque.
- **Rencontre avec Jeanne Ashbé,** auteur pour enfants, vendredi 16 novembre à la médiathèque pour les tout-petits et leurs parents. Animation et échange sur les livres et les bébés. À cette occasion, visite guidée du nouvel Espace bébés lecteurs et livre offert aux 15 premiers enfants de moins de 3 ans inscrits à cette animation.
- **Journée d'étude** avec table ronde, ateliers, échange, samedi 17 novembre à la médiathèque pour les parents et les professionnels de la petite enfance. Animée par Jeanne Ashbé (auteur), Évelyne Resmond-Wenz (association Acces Armor) et des membres de l'association Terre des Arts.

■ ***Renseignements et inscriptions** auprès de la médiathèque Mme de Sévigné, 1 rue du Bourg-aux-Moines, Vitré. 02 99 75 16 11.*

Rendez-vous livres

Venez partager vos impressions de lecture... Prochains rendez-vous livres organisés à 20h à la médiathèque Mme de Sévigné : **jeudi 22 novembre** et **jeudi 20 décembre**. Entrée libre.

Ateliers d'écriture

À 19h30, à la médiathèque Mme de Sévigné, pour adultes et jeunes à partir de 15 ans.

- Thème "Pasticher les vieux contes", **jeudi 8 novembre** et **jeudi 6 décembre**.

Ateliers animés par Ronan Mancec. Gratuit sur inscriptions.

Retrouvez également la médiathèque Mme de Sévigné sur Facebook.

Galerie de l'artothèque

"Ouest" d'André Mérian

Depuis une dizaine d'années, André Mérian se consacre aux paysages périurbains en France et à l'étranger. Jusqu'au 16 décembre, la galerie de l'artothèque présente une série de photographies à travers lesquelles l'artiste livre un regard critique et non moins sensible sur l'urbanisme en Bretagne. Entrée libre.

André Mérian est né en Bretagne, il vit et travaille à Marseille. Ses travaux photographiques sont régulièrement exposés en France et à l'étranger (expositions personnelles et collectives) et font partie de collections publiques et privées. Différentes monographies lui sont consacrées. L'artothèque de Vitré présente avec l'exposition "Ouest" à découvrir jusqu'au 16 décembre, des œuvres issues d'un travail réalisé lors d'une résidence d'artiste avec l'association Gwizegal à Plouha entre 2008 et 2010. "La photographie contemporaine se passionne depuis cinquante ans pour les zones périurbaines. Le travail d'André Mérian se situe indiscutablement dans cette mouvance" explique la responsable de l'artothèque municipale, Isabelle Tessier. "Catalogue de lieux qui, loin d'être des motifs ou des prétextes, se montrent en tension, avec ces espaces de nature et leur irrémédiable transformation en espaces d'usage. Les images imposent le neutre en refusant la construction de sens.

André Mérian, Ouest, 2008-2010 Courtesy Les Douches La Galerie Paris.

Regards et images croisés

Vastes espaces, paysages entre nature, séduction, aménagement et solitude, l'incursion du photographe dans ces étendues périurbaines bouleverse notre perception de ces territoires... Ainsi, comme le souligne Damien Sausset, critique d'art, "André Mérian fonctionne en ethnologue, en explorateur amusé, en flâneur baudelairien, repérant la déroute d'une idée de la modernité. Il ne s'agit pas pour lui de jouer sur une monumentalisation du motif, lui donnant ainsi un aspect quasi virtuel. Au contraire dans ces images ce qui semble excéder le réel repose à la fois sur cette absolue banalité des aménagements du territoire mais aussi l'éviction de toute idée de nature".

■ ***Exposition "Ouest" d'André Mérian,***
jusqu'au 16 décembre, vendredi, samedi et dimanche de 14h à 18h (du mardi au vendredi sur rendez-vous pour les groupes) à la galerie de l'artothèque, 52 rue Poterie, Vitré. Entrée libre.

Contacts : *02 99 75 07 60 ou 02 99 75 23 91.*

"L'AUTRE EN REGARD, 30 ANS DE LA MAISON DES CULTURES DU MONDE"

Dessins, affiches de Françoise Gründ et objets insolites.

Depuis sa création en 1982, la Maison des cultures du Monde n'a eu de cesse de faire découvrir et de questionner l'incroyable richesse et diversité des cultures humaines. Trente années à explorer le monde avec la même curiosité, trente années d'étonnement face à l'étrangeté de cet autre si loin mais aussi, souvent si proche. Trente années d'engagement en faveur de ce que l'on nomme désormais le patrimoine culturel immatériel.

Au travers d'affiches, dessins et carnets de voyages de Françoise Gründ, d'objets insolites, d'enregistrements audio, vidéos et photos, cette exposition est une merveilleuse invitation pour interroger cet "autre regard"... et visiter ou revisiter cette Maison située dans les murs du prieuré des Bénédictins à Vitré.

■ ***Exposition** à découvrir à partir du 1er décembre et jusqu'au 10 mars, du mardi au dimanche, 14h à 18h. Prieuré des Bénédictins, Vitré. **Entrée libre**.*

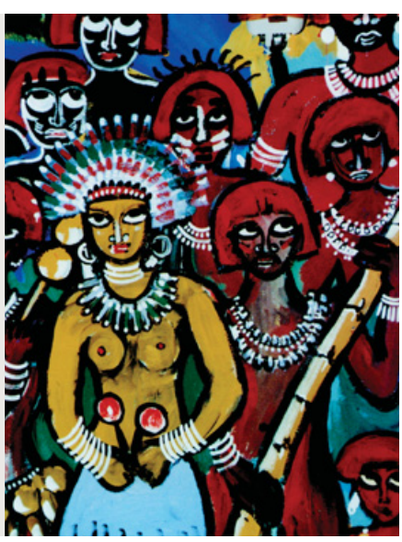

MCM

VITRE_116:VITRÉ JOURNAL N°116 24/10/12 13:08 Page 23

Expression des élus de la **majorité**

VOTRE POUVOIR D'ACHAT A TOUJOURS ETE AU CŒUR DE NOS ENGAGEMENTS

« *J'estime de 10 à 15 millions le nombre de personnes pour lesquelles les fins de mois se jouent à 50 ou 150 € près* », c'est ce que déclarait le médiateur de la République Jean-Paul Delevoye en 2011.

Cette préoccupation du pouvoir d'achat des familles a toujours été au cœur des engagements de notre majorité. Ces 100 € par mois qui font parfois la différence dans le budget d'une famille, c'est globalement l'écart qui sépare Vitré de beaucoup d'autres villes.

Comment y sommes-nous parvenus ?

Pour préserver votre pouvoir d'achat, Vitré n'a pas modifié ses taux de taxe d'habitation (TH) et de Foncier bâti depuis 10 ans. Ils sont en moyenne de 30% inférieurs à ceux des villes de taille comparable, soit 24,11 % pour la taxe d'habitation et 15,48 % pour le foncier bâti. Si vous y ajoutez le transport gratuit, le coût des services proposés à la population, vous arrivez à ce chiffre de 100 € par mois en moins.

Mais alors, avons-nous moins investi pour l'avenir ?

Non, parce que notre développement économique et la création d'emplois ont procuré des recettes.

Lisez bien vos feuilles d'impôt !

Prenons deux exemples concrets pour l'impôt foncier bâti que vous payez en octobre si vous êtes propriétaire. La taxe d'habitation pour tous les foyers est à payer en décembre :

- dans le quartier de la Hodéyère, les propriétaires d'une maison de 5 chambres, plus vaste que la moyenne, ont payé 287 € en 2002 et 10 ans plus tard, pour suivre l'inflation, paieront 341 €.
- dans le quartier du Bourg Joli, pour une autre maison de 4 chambres le montant était de 198 € en 2002 et sera de 240 € en 2012.

Cette évolution sur 10 ans est inférieure de moitié à l'évolution du SMIC.

Comment est déterminée cette somme ?

Le montant utilisé pour le calcul de l'impôt se fait à partir de la surface réelle du logement, des éléments dits "de confort" et sur la valeur locative du bien [(1)]. Il sera ensuite multiplié par le taux d'imposition qui est toujours de 15,48% à Vitré.

(1) la valeur locative de votre logement est fixée par la Commission locale des Impôts sur proposition des services fiscaux

Vitré par la rigueur de sa gestion et par son dynamisme économique permet ainsi aux habitants d'avoir non seulement un impôt stable mais aussi un impôt nettement inférieur à la moyenne des villes de taille comparable.

Pierre Méhaignerie

VITRE_116:VITRÉ JOURNAL N°116 24/10/12 13:08 Page 24

Pour une démocratie locale et solidaire

Message des élus de l'équipe

Vitré, cap à gauche

ANTENNES ! DANGERS…

En réunion du Conseil Municipal du 13/09/2012, je suis intervenu au sujet des antennes et des rayonnements électromagnétiques. Je me suis fait porte-parole de Vitréens qui m'avaient interrogé préalablement, inquiets et interrogateurs, à cause de l'arrivée de nouveaux opérateurs et nouvelles technologies, de l'implantation de nouvelles antennes et surtout de la survenue ici ou là de vrais problèmes de santé à proximité d'installations de téléphonie mobile.

Une "commission antennes" a bien été mise en place il y a plusieurs mois, présidée par Mme Pracht puis Mr Lapause. J'en fais partie avec d'autres élus et des représentants d'associations et de riverains d'installations. Cette commission a travaillé mais nous nous sommes heurtés à des opérateurs qui abusent de leur pouvoir dominant. Alors, certains membres, fatigués de voir des dossiers qui n'avancent pas, se sont retirés.

Ce 13/09/2012, j'ai regretté que l'effort de communication prévu par la Ville, notamment à travers le bulletin municipal, soit resté sans suite. Il aurait pu répondre, au moins partiellement, aux interrogations de nos concitoyens, en retraçant l'historique, rappelant les actions réalisées, précisant les données techniques, faisant le point sur la recherche médicale concernant les répercussions des ondes sur la santé, indiquant les aspects juridiques liés aux nouvelles implantations, autant sur les terrains privés que publics.

À la demande de la commission, une étude dite "Point Zéro" a été réalisée, précisant les mesures de rayonnement électromagnétique à une date prise comme point de départ. Il était convenu que des mesures allaient suivre, à intervalles réguliers, et qu'une évolution aurait donc pu être rendue visible au fur et à mesure de la publication des résultats obtenus. Mais ceci n'a pas été fait. J'ai demandé à Mr Méhaignerie de faire ces mesures régulières et de les publier dans Vitré Journal, comme il est fait concernant les analyses sur l'eau. Nous avons pris note que Mr le Maire s'est engagé à le faire.

Par ailleurs, j'ai rappelé que, certes, Vitré s'était distinguée sur le thème de l'équilibre alimentaire et de la lutte contre l'obésité à travers le programme Epode mais qu'avait été évoquée, il y a déjà un certain temps, l'idée d'un travail avec les adolescents sur les risques du téléphone portable et que là encore, on en était resté aux paroles… Peut-on espérer qu'on passe enfin au-delà des mots ?

Jacques Coignard

DRAINS DE LA FORÊT DU PERTRE ET LIGNE THT : ET SI VITRE AGISSAIT AVEC "MONNAIE SONNANTE ET TREBUCHANTE" ?

Au printemps 2012, un sujet a pris une place de plus en plus grande, celui de la protection de drains de la forêt du Pertre, servant à l'approvisionnement en eau de bonne qualité de la Ville de Vitré. Chacun sait aujourd'hui que la construction des pylônes prévus pour la ligne THT menace l'intégrité des drains et donc la qualité de l'eau fournie. Le 26/05/2012, à la Halle du Temple, une réunion était organisée, par les responsables des associations d'opposition à la ligne THT, pour donner l'occasion aux candidats aux Législatives, sur notre 5e circonscription, d'exprimer leurs positions.

Les élus de Vitré Cap à gauche se sont déplacés mais je vous laisse deviner combien d'élus de la liste de Mr Méhaignerie sont venus accompagner Madame Le Callennec…, qui s'est retrouvée bien seule dans la salle pleine de citoyens très intéressés… Son soutien aux associations était bien sûr, ambigu : son but était d'intervenir par rapport aux drains mais pas de remettre en cause la ligne THT, contrairement à la position des élus de Vitré Cap à Gauche. Néanmoins, elle n'a eu de cesse de saluer fortement le travail des représentants des associations, la qualité de leurs interventions, leur obstination, leur engagement. Elle a reconnu leur rôle très important dans le domaine de la veille technologique, leur pédagogie vers un large public et leur rôle d'élément moteur pour la mobilisation. Ce soutien moral de Madame Le Callennec est important mais il atteint vite ses limites, il n'est guère concret…

Déboutés par le Tribunal lors du jugement en juin 2012, les présidents des associations se sont vus facturer des frais de justice.

C'est pourquoi, au cours de la séance de Conseil Municipal du 13/09/2012, je suis de nouveau intervenu. Au nom des élus de Vitré Cap à Gauche, j'ai dit que nous estimions qu'il serait normal que la Ville participe financièrement au paiement des frais de justice. Malheureusement, cette proposition n'a pas été retenue… Je renouvelle aujourd'hui, devant tous les Vitréens, cette demande.

Jacques Coignard

HISTOIRE DE SAC…

Le 02/09/2012, Céline (prénom modifié) est sortie en soirée à Vitré, avec des amis. Ils étaient encore nombreux cette nuit-là, près du Mac Do, vers 4h du matin. Deux groupes, exactement situés dans l'espace surveillé par une caméra 360°. Céline et son groupe décident alors de partir, mais elle part en oubliant son sac. Quelques minutes après, s'en apercevant, elle revient au point de départ : plus de sac ! Et le 2e groupe avait aussi quitté les lieux… Dès le dimanche matin, Céline est allée avec son père, porter plainte à la gendarmerie de Vitré. Souhaitant visionner l'enregistrement de la caméra de surveillance, ils ont écrit au Procureur et envoyé copie à Mr Méhaignerie. Alors, le gendarme ayant reçu la déposition de plainte est allé au Commissariat de Police, a visionné, seul, l'enregistrement et a déclaré péremptoirement : "On ne voit rien ! Les images sont floues !" Frustration immédiate de Céline : "Pourquoi ne suis-je pas autorisée à voir l'enregistrement ?" "Comment le gendarme peut-il tirer profit des images, alors qu'il ne connait sûrement pas tous les jeunes lycéens présents ce soir-là ? "La caméra était-elle vraiment en marche ?"... Les questions affluent quand on a le sentiment que la vérité est cachée…

Vitré
Espace sous vidéo-protection
(loi n°95-73 du 21/01/95 – décret n° 96-926 du 17/10/96)
Pour toutes informations ou pour faire valoir votre droit d'accès aux images, vous pouvez vous adresser à:
Mairie de Vitré
Police Municipale - B.P.70627 - 35506 VITRÉ Cedex
02.99.75.54.17

Les élus de Vitré Cap à Gauche ont toujours dit leur opposition aux caméras et ont déjà donné leurs raisons. L'exemple ci-dessus montre que la façon de les gérer à Vitré n'a guère de chance d'aboutir à un bon taux d'élucidation d'affaires et qu'en plus, elle crée de la déception et même de la révolte. Rappelons tout de même le coût des caméras sur Vitré : autour de 450 000 euros ! Et même si Vitré a bénéficié de subventions, cet argent est … de l'argent public !…

Vie démocratique

Permanences : mercredi de 18h30 à 19h30, au local des élus de l'opposition, à l'Hôtel de Ville. Pour ce créneau horaire et pour tout autre créneau qui conviendrait mieux, merci de prendre contact préalablement en appelant le 02 99 75 27 40.

Courriel : vitre.capagauche@laposte.net

Vos élus : Noëlle Tireau, Yves Lecompte, Nicole Gardan, Jacques Coignard.

Le 04/10/2012

ViVA ! Bâtir une ville à énergie positive

ET SI ON ÉTEIGNAIT LA LUMIÈRE ?

Je parle bien de l'éclairage public, celui des rues, des places, des lotissements, des zones commerciales et industrielles et des monuments publics.

C'est ainsi dans les petites communes proches de Vitré, mais aussi à Châteaubourg et dans des villes équivalentes à Vitré : Cesson-Sévigné, Ploemeur, Pontivy ou Hennebont. La nuit, il y fait nuit, même en ville. Mais alors, pourquoi pas à Vitré ?

Si on éteignait la lumière, on protégerait davantage la faune, la flore, les écosystèmes. Le merle ne chanterait plus à minuit sous le lampadaire et la colonie d'étourneaux irait vraiment dormir sans bruit hors de la ville. Chez les chauves-souris on rétablirait l'équilibre entre les espèces (le grand rhinolophe ne chasse que dans l'obscurité, mais la pipistrelle s'est trop bien adaptée à la chasse des insectes attirés par les lampadaires).

Si on éteignait la lumière, on protégerait notre santé, en respectant nos rythmes biologiques, nos horloges internes et certains processus hormonaux.

Si on éteignait la lumière, on éviterait la pollution lumineuse, celle qui nous empêche d'admirer les étoiles, les trois belles d'été, Altaïr, Deneb et Vega, l'éclat métallique des Pléiades ou la nébuleuse d'Orion.

Si on éteignait la lumière, on gaspillerait moins l'énergie, on respecterait la consigne du "Grenelle de l'environnement" de réduire de 20% notre consommation.

Mais j'en connais qui ne sont sensibles ni au spectacle de la voûte céleste ni au sort des chauves-souris et des papillons, ni, pour tout dire, à l'écologie.

Alors pour eux, j'ai un ultime argument, quoique assez vénal au regard de tous les enjeux environnementaux, mais qui pourrait leur soulever un sourcil :

Si on éteignait la lumière la nuit, on économiserait environ 30% des dépenses de consommation électrique c'est-à-dire pour Vitré 60 000 € par an.

Alain Tortelier

À noter :
Vitré fait déjà un effort sur la régulation de l'intensité lumineuse grâce à un renouvellement pour un équipement moins énergivore (remplacement des lampadaires, lampes à leds…) mais cela a un coût. L'extinction, elle, ne coûte presque aucun investissement et rapporte immédiatement sur la facture EDF.

Et la sécurité ?

D'emblée c'est l'argument principal qui sera développé par ceux qui ne veulent pas de cette mesure.

Les communes ayant tenté l'expérience n'ont pas non plus noté davantage d'agressions et de cambriolages, la gendarmerie confirmant cette constatation. La ville de Ploemeur dans le Morbihan qui compte 19 000 habitants a expérimenté pendant six mois (entre 2008 et 2009) l'extinction de son éclairage public entre 1h et 5h sans incidence notable sur la sécurité des biens et des personnes. Il en est de même concernant l'accidentologie routière.

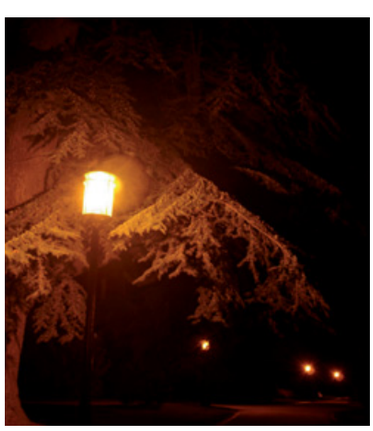

HISTOIRES D'EAU

L'eau est indispensable à la vie. Elle est en danger partout sur la planète. Croire que Vitré, entourée de plans d'eau, serait une exception est une illusion. Il nous faut aussi protéger notre ressource en eau chez nous. Les lois, sans doute contraignantes pour les collectivités, les agriculteurs ... sont faites pour nous y aider.

Durant le week-end du patrimoine le 15 et 16 septembre, était exposée, place de la gare, une réplique du drain de la forêt du Pertre. Cet ouvrage, vieux de plus d'un siècle, fait partie de notre patrimoine. Sous six mètres de profondeur, en pierres sèches non jointes, il mériterait, lui-aussi, l'honneur d'être classé.

L'eau qu'il achemine vers Vitré est plus précieuse encore. De très bonne qualité, elle arrive sur nos tables tous les jours, complétant celle des captages des retenues artificielles et de la Vilaine.

Paradoxalement, l'État (le préfet, l'Agence Régionale de Santé) ne respecte pas actuellement la réglementation pour ce qui concerne ce drain et la zone de protection autour du captage, en imposant à cet endroit la construction d'une ligne THT.

Autre mise en danger : les pollutions. Si, sur la côte, les Bretons sont confrontés aux algues vertes, dans les retenues d'eau, naturelles ou artificielles, ils ont les cyanobactéries. Cette année encore, la baignade fut interdite à la Chapelle-Erbrée, au Pertre... privant ainsi les familles des plaisirs d'une sortie à la plage à proximité. Aujourd'hui, nous savons que la présence excessive de phosphore et d'azote est une des causes principales de la prolifération de ces micro-organismes et que cet excès est introduit essentiellement par les activités agricoles. Nous savons aussi que cela peut poser problème lors de la production d'eau potable.

Voila deux histoires d'eau rapidement contées. Étonnamment, nos élus locaux en situation de responsabilité partagent notre émotion légitime à la lecture de la première mais restent apparemment insensibles à la seconde.

Alain Tortelier

Le 04/10/2012

Rendez-vous sur le site de ViVA **http://elusdeviva.free.fr**

les Messages

ALISA 35

Pour adultes en situation de handicap mental et/ou physique : accueil de jour, accueil temporaire de ressourcement, loisirs, vacances adaptées.

C. Jarril, 02 99 75 01 69.

AMICALE DES RETRAITÉS VITRÉENS

Activités (jeux divers, belote, tarot), chaque mercredi, 14h15 à 18h, résidence des personnes âgées, la Trémoille.

A. Turcas, 02 99 74 41 74.

ASSOCIATION DES VEUVES ET VEUFS

Section de Vitré

L'association se tient à votre disposition, dans un climat d'amitié et d'entraide, à l'occasion des difficultés que vous pourriez rencontrer et défend les droits des veuves, des veufs et des orphelins face au veuvage. Permanence au centre social le 1er lundi du mois de 10h à 12h.

O. Le Bras, 02 99 75 06 40.

ANCPV

Base nautique de Haute-Vilaine

Fermeture samedi 24 novembre au soir. Réouverture samedi 2 mars 2013 à 14h.

A. Houdayer, 02 99 76 74 46.

CLUB COMMERCE PAYS DE VITRÉ

Opération chèques cadeaux 2012/2013 en vente toute l'année à l'office de tourisme et valables dans 210 commerces du pays de Vitré.

M-O. Louvel, 06 86 64 05 75.

CLUB LOISIRS DES RETRAITÉS ET AINÉS RURAUX

Jeux de cartes, scrabble, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 13h45 à 17h45, 6 bd Pierre Landais, forum de la Trémoille. Jeux de pétanque et palets, jardin de la Trémoille.

S. Rudnicki, 02 99 75 31 71 ou B. Busson, 02 99 74 56 04.

CLUB NAVAL MODÈLES RÉDUITS

Le club est complet pour cette année. Les prochaines inscriptions auront lieu septembre 2013 avec préinscriptions dès juin 2013. Tarif : 50 €.

02 99 75 30 78.

FOYER LAÏC VITRÉ

Activités sportives montagne

Séjour ski annuel du 12 au 20 janvier 2013 à Tignes (300 km de pistes). Tarif : 600 € comprenant pension complète, remontées mécaniques, matériel de ski, animations, sauna, hamman… Transport en sus en fonction du nombre (maximum 100 €).

02 99 96 60 09 ou 06 27 60 34 48.

LEHA

Séances de dégustation pour tous au laboratoire, lundi au vendredi, 10h à 19h. Indemnisation prévue.

02 99 74 13 39.

MISSION LOCALE

Pour les 16-25 ans : aide aux recherches d'emploi, de formation et sous conditions, différents types d'aides (orientation, projet personnel, transport, santé, logement…).

02 99 75 18 07 ou info@ml-vitre.com

PROXIM'SERVICES

Ménage, repassage, garde d'enfants (repas, promenade, courses…) et autres demandes. L'association étudie vos besoins. Déductible d'impôts (50 %) ou crédit d'impôts, CESU préfinancé accepté.

proximservicesadomicile.fr
02 99 74 45 24.

SECOURS CATHOLIQUE

Pour sortir de chez soi, tisser des liens, un **bol d'air** (2e mardi du mois), départ à 14h30 de la salle du Mée, **café de la rencontre** (4e jeudi du mois), de 14h30 à 17h, salle du Mée et **soirée conviviale** (3e mardi du mois), de 20h à 22h. Pour accompagner les enfants dans leur scolarité, répondre à l'urgence alimentaire, des difficultés financières, une équipe de bénévoles est à la disposition des familles.

06 82 99 28 44.

SPERED AR VRO

Cours de danses les 2e et 4e vendredis de chaque mois (sauf vacances) de 20h30 à 22h30. 02 99 74 44 75.

Cours d'accordéon diatonique les lundi et mardi soir (sauf vacances). 02 99 74 46 63.

Cours de bombarde le mercredi soir par groupes de niveau. 02 99 75 05 37.

Cours de harpe celtique 2 fois par mois par groupes de niveau. 06 19 43 21 61.

Projet de créer un atelier de flûte irlandaise pour septembre 2013.

M. Le Solliec, 02 99 74 46 63 ou speredarvro@live.fr

UDAF35

Service médiation familiale

Jeudis 8 et 29 novembre, 6 et 20 décembre, permanences d'information sur la médiation familiale, de 13h30 à 15h30, centre social. Parents séparés, parents jeunes adultes, grands-parents en rupture de lien avec leurs petits-enfants, fratries en difficulté à propos de la prise en charge d'une personne dépendante, la médiation s'adresse à tous ceux qui ont besoin d'aide dans la recherche d'accords. Gratuit.

Secrétariat, 02 23 48 25 67.

UNION LOCALE CFE-CGC

Permanence tous les samedis, 10h30 à 12h, 13 rue Pasteur ou sur RDV.

02 99 74 48 25.

UNION LOCALE CGT

Permanence mercredi, 17h30 à 19h, 13 rue Pasteur et sur RDV.

02 99 74 40 32.

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE

Conférences à 14h30 à l'Aurore cinéma. Carte de membre UTL exigée.

Mardi 13 novembre, "Le phénomène des marées" par Roger Cudennec, ingénieur Supélec.

Mardi 20 novembre, "Paris et les expositions universelles" par Brigitte Bontemps, conférencière.

Mardi 4 décembre, "L'hydrogène… énergie du 21e siècle" par Louis Jourdan, ingénieur chimiste.

Jeudi 20 décembre, "La poésie française à la fin du 19e siècle" par Olivier Macaux, docteur en lettres modernes.

VITRÉ VIET VO DAO

Art martial vietnamien (pieds, poings, clés, projections, armes, travail de l'énergie). Cours adultes : lundi, 18h45 à 20h30 et samedi, 11h à 12h30. Cours enfants : samedi, 10h à 11h. Complexe des promenades.

G. Morazé, 06 73 52 91 77.

GARDE DES MEDECINS

LA MAISON MEDICALE DU PAYS DE VITRE
Tel. 02 99 75 55 66

Elle consulte sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et les dimanches et jours fériés de 8h à minuit, au 45 rue de Paris à Vitré. En dehors de ces créneaux horaires, il faut appeler le **15**.

PHARMACIES DE GARDE

(week-end et jours fériés)

Le **3237** (0,34 €/mn)

11 novembre 2012

Chaque année, la commémoration du 11 novembre marque et rappelle la fin de la première guerre mondiale. Et chaque année, c'est le mot de Verdun qui est associé à ce conflit. Pourtant, cette bataille commencée historiquement le 21 février 1916 pour se terminer le 19 décembre de la même année, a masqué la bataille de la Somme qui s'est déroulée du 1er juillet 1916 au 18 novembre dans un triangle bordé par Bapaume, Péronne et Albert (anciennement Ancre).

Cette bataille de la Somme a été particulièrement sanglante et des pertes considérables en hommes et en matériel ont été enregistrées et répertoriées par les historiens. Il convient de rappeler aussi que c'est en septembre 1916 que les premiers chars d'assaut anglais apparaissent. Le "Mark I" est un char de 30 tonnes, avec 8 hommes à bord, 2 pour chaque chenille, chenille dont la durée de vie correspond à 80 km effectués à la vitesse d'un homme ou pas soit environ 5 km/heure. La chaleur dégagée et le bruit étaient difficilement supportables. Plus tard ces chars sont appelés tanks et entrent dans la catégorie des blindés c'est-à-dire les "panzers" et leurs performances ont suivi les progrès de la technique et de la recherche. La voie de la guerre éclair était ouverte.

En association l'instabilité politique aux souvenirs de ces conflits sanglants, on doit à la faveur de ce travail de mémoire, de ce devoir de reconnaissance, porter à la vigilance une attention de tous les instants.

L'Histoire le montre : ce sont quelquefois des incidents mineurs qui sont à la base de l'incompréhension et deviennent générateurs de conflits. La prudence s'impose dans tous les domaines et la liberté d'expression, presse incluse, ne permet pas d'ignorer les limites dont le bon sens ne saurait encourager ni autoriser le dépassement.

Le Souvenir Français
Roger Gérard

VITRE_116:VITRÉ JOURNAL N°116 24/10/12 13:08 Page 27

l'Agenda

Novembre

Lundi 5

■ **Ateliers** "De l'idée au projet", 10h à 12h et "Les dispositifs pour partir à l'international", 14h30 à 16h30 au Point Information Jeunesse. Organisés par le PIJ. Gratuit, sur inscriptions.
02 23 55 16 21.

■ **Bistrot mémoire** du pays de Vitré, 14h30 à 17h, à l'Espérance. Rencontre "Le retentissement de la maladie dans la vie quotidienne et sur l'autonomie pour la personne malade et pour son entourage" (1ère partie) avec l'intervention d'une psychologue du centre hospitalier de Vitré. Atelier pouvant accueillir des personnes souffrant de la maladie et encadré par une ergothérapeute de l'hôpital. Ouvert à tous. Entrée libre.
02 99 75 84 13 ou 02 99 74 33 01.

Mardi 6

■ **Atelier "Mode d'emploi pour trouver un stage"**, 14h30 à 16h30 au Point Information Jeunesse. Organisé par le PIJ. Gratuit, sur inscriptions.
02 23 55 16 21.

■ **Échecs**. 1ère ronde du tournoi interne de l'échiquier vitréen, 20h30, centre social. Ouvert à tous les licenciés du club. Gratuit sur inscriptions. Pour les non licenciés, se renseigner.
J-L. Hinault, 02 99 49 08 08.

Mercredi 7

Atelier "Passe ton BAFA", 10h à 12h au Point Information Jeunesse. Organisé par le PIJ. Gratuit sur inscriptions.
02 23 55 16 21.

Vendredi 9

Mois du multimédia. "Parlons de Facebook (jeunes de 6 à 14 ans)", 10h à 12h, maison de quartier de Maison Rouge. Qu'est-ce que je fais sur Facebook, qu'est-ce que je dis de moi et des autres… Gratuit.
A. Tortelier, 02 99 74 38 68.

Samedi 10

■ **Judo.** Compétition interclubs organisée par le Dojo Vitréen, salle des Promenades.
C. Diné, 06 70 34 54 04.

■ **Mois du multimédia.** "Facebook expliqué aux parents", 10h à 12h, maison de quartier de Maison Rouge. Facebook : comment ça marche ? Qu'est-ce que cela implique ? Gratuit.
A. Tortelier, 02 99 74 38 68.

■ **Football** (CFA2) : AS Vitré contre Dinan Lehon FC, 15h, stade municipal.

■ **Basket** (NM2) : Aurore 1 contre Cep Lorient, 20h, salle de la Poultière.

Dimanche 11

Judo. Compétition fédérale organisée par le Dojo Vitréen, toute la journée, salle des Promenades.
C. Diné, 06 70 34 54 04.

Du lundi 12 au samedi 17

Festival Am Stram Gram. Lire p. 21.

Vendredi 16

Conférence "L'école primaire à Vitré aux XIXe et XXe siècles", 20h30, château de Vitré, avec Gwénolé Allain, coordinateur des affaires culturelles. Organisée par la conservation du Patrimoine. Gratuit.

Samedi 17

■ **Mois du multimédia.** "Un plan pour mon quartier" (en partenariat avec l'association Vitré Tuvalu), 14h30 à 17h, maison de quartier de Maison Rouge. Invitation aux habitants à découvrir la carte de l'internet libre Open street map et de rentrer toutes les informations qu'ils souhaitent sur leur quartier (chemins, parkings, jeux). Gratuit. Lire p. 11.
A. Tortelier, 02 99 74 38 68 ou J. Le Letty, 06 88 43 21 21.

■ **Basket** (NM2) : Aurore 1 contre Esc Trappes, 20h, salle de la Poultière.

Samedi 17

Basket (NM3) : Aurore 2 contre Ujap Quimper, 20h, salle de la Poultière.

Dimanche 18

Échecs (N4). Vitré contre Rennes, 14h, centre social.
J-L. Hinault, 02 99 49 08 08.

Mardi 20

Échecs. Cours de perfectionnement ouvert à tous, 20h30, centre social avec soirée à thème. Cours organisé par Baptiste Bordais, joueur de l'équipe A de Vitré.
J-L. Hinault, 02 99 49 08 08.

Mercredi 21

■ **Mois du multimédia.** "Jeu de piste sur Google earth" (adultes), 18h15 à 19h15, maison de quartier de Maison Rouge. Gratuit.
A. Tortelier, 02 99 74 38 68.

Jeudi 22 et vendredi 23

Opération "Faites contrôler vos feux". Lire p. 13.

Vendredi 23

Loto des enfants, 18h, salle de permanence du lycée Jeanne d'Arc. Pour les enfants de primaire et collège. Organisé par l'APEL Jeanne d'Arc.
A. Bazin ou J-P. Boutruche, 02 99 75 22 39.

Samedi 24

■ **Bourse aux vêtements et matériel de ski,** de 9h à 12h, école Jean XXIII. Organisée par l'APEL Jean XXIII. Tarif : 2 €/exposant.
06 14 44 64 42.

■ **Peinture à l'huile,** 9h30 à 12h et 13h à 15h30, centre culturel Jacques Duhamel. Tarifs : 15 €/jeune et 19 €/adulte. Organisé par l'école d'arts plastiques Vitré Communauté.
Inscriptions, 02 99 74 68 62.

■ **Palmarès des sports,** 10h à 12h, cinéma l'Aurore. Organisé par l'office des sports. Palmarès 2012 au cours duquel les acteurs méritants du monde sportif seront récompensés suivi de la cérémonie de remise de médailles Jeunesse et Sport.
02 99 75 89 41.

■ **Apéro-soupe,** 10h à 13h, salle du Temple. Organisé par Vitré Tuvalu. Pour la semaine de réduction des déchets (en partenariat avec le Smictom), Vitré Tuvalu accueille Denis Pépin, jardinier, chroniqueur à Ouest-France pour faire découvrir les techniques de jardinage écologique, de paillage, de broyage… Conférence, stands, animations pour petits et grands, avec dégustations de soupe.
J. Le Letty, 06 88 43 21 21.

■ **Atelier sophro-danse** sur le thème "Libérer ses tensions, s'enraciner", 14h30 à 16h30, 26 rue de Paris. Organisé par Harmonie de l'être. Série de 5 ateliers proposés sur l'année scolaire avec un approfondissement de séance en séance dans la découverte de soi. Tarif : 25 € + adhésion à l'association.
S. Kouyaté, 06 73 10 03 92

■ **Football** (CFA2) : La Vitréenne FC contre Lannion, 18h, stade municipal.

Vendredi 30

■ **Soirée jeux** pour les adultes, 20h15 à 23h, maison de l'enfance. Jeux de société et d'ambiance avec animateurs bénévoles. Organisée par la Ludothèque. Gratuit.
L. Barré, 02 99 74 31 21.

■ **Judo.** Venue de Franck Robert, judoka, au dojo municipal allée de la Hodeyère. Organisé par le Dojo Vitréen.
C. Diné, 06 70 34 54 04.

Décembre

Samedi 1er

■ **Football** (CFA2) : AS Vitré contre Vertou USSA, 18h, stade municipal.

■ **Basket** (NM2) : Aurore 1 contre Maubeuges US, 20h, salle de la Poultière.

Lundi 3

Bistrot mémoire du pays de Vitré, 14h30 à 17h, à l'Espérance. Rencontre "Le retentissement de la maladie dans la vie quotidienne et sur l'autonomie pour la personne malade et pour son entourage" (2e partie) avec l'intervention d'une psychologue du centre hospitalier de Vitré. Ouvert à tous. Entrée libre.
02 99 75 84 13 ou 02 99 74 33 01.

Jeudi 6 et vendredi 7

Opération "Faites contrôler vos feux", de 9h à 12h et de 14h à 18h, bd Pierre Landais (parking situé derrière l'hôtel des impôts). Diagnostic gratuit de l'éclairage et de la signalisation des véhicules organisé par la police municipale.

Dimanche 9

■ **Échecs** (N4). Vitré contre Guichen, 14h, centre social.

■ **Spectacle de Noël** "Le Noël des animaux" suivi d'un goûter, 15h, restaurant la Grenouillère. Organisé et offert par l'APEL Sainte-Thérèse. Tarifs : 5 €/adulte, 3 €/enfant. Dans la limite des places disponibles et sur réservations.
apelsaintetherese@hotmail.fr, 02 99 75 23 89.

Mercredi 12

Conférence "Peinture, sculpture et architecture", 19h30, médiathèque. Entrée libre. Organisée par l'école d'arts plastiques Vitré Communauté.
02 99 74 68 62.

Vendredi 14

Loto, 20h30, restaurant la Grenouillère. Ouverture des portes à 18h30. Organisé par Vie de famille à la solitude.
G. Paillard, 06 14 69 83 54 ou 02 99 74 03 73.

l'Agenda

Décembre (suite)

Samedi 15

■ **Échecs.** Tournoi de Noël, 14h à 18h30, centre social. Suivi d'une soirée récréative avec buffet. Ouvert aux membres du club sur inscription préalable et à leurs familles. Tarif selon l'âge.
J-L. Hinault, 02 99 49 08 08.

■ **Football** (CFA2) : La Vitréenne FC contre Mondeville, 18h, stade municipal.

■ **Basket** (NM2) : Aurore 1 contre Jalt Le Mans, 20h, salle de la Poultière.

Jeudi 20, vendredi 21 et samedi 22

Dons du sang. Jeudi de 14h à 18h, vendredi et samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 17h30, au parc des expositions à Vitré. L'EFS Bretagne en relation avec l'amicale organise dorénavant des collectes de sang sur 3 jours, les besoins étant de plus en plus importants.
J-Y. Tarabeux, 02 99 74 72 69.

Vendredi 21

Soirée jeux pour les adultes, 20h15 à 23h, maison de l'enfance. Jeux de société et d'ambiance avec animateurs bénévoles. Organisée par la Ludothèque. Gratuit.
L. Barré, 02 99 74 31 21.

Samedi 22

Basket (NM2) : Aurore 1 contre St Brieuc BC, 20h, salle de la Poultière.

Téléthon - la Triade

Solidarité, générosité, convivialité...

Autour de Yannick Le Pant, l'équipe de bénévoles se mobilise depuis des semaines pour l'édition 2012. Au programme :

vendredi 7 décembre

■ **Disco Curves.** Séance sur circuit de 30 mn, don minimum 6 € (17h à 3h).

■ **Cinéma Aurore Vitré.** Envie d'aller au cinéma, le public est invité à privilégier la soirée du 7 décembre (9 séances au total proposées à 18h, 20h30 et 22h30). L'Aurore cinéma reversant au Téléthon 50 centimes d'euro par spectateur.

■ **Marché de Noël.** De 14h à 18h, organisé par les résidents de la maison de retraite de Sainte-Marie à Châteaubourg.

samedi 8 décembre

■ **Disco Curves.** Séance sur circuit de 30 mn, don minimum 6 € (9h30 à 12h).

■ **Triadon.** Avec les boulangers de Vitré, viennoiserie le Triadon vendue au profit du Téléthon.

■ **Associations vitréennes.** Halle du Parc, dès 14h : démonstrations, animations et remise des dons collectés depuis octobre dernier. Et patins-rollers avec la Vitréenne.

■ **Animations Téléthon.** Salle des sports à Montreuil-sous-Pérouse, de 14h à 18h : "pédalons pour le Téléthon", fresque, tableaux d'artistes mis aux enchères, défis sportifs… Et à 20h, soupe Téléthon et galettes saucisses.

■ **Tennis et badmin'thon.** Salle Fayelle à Châteaubourg, dès 14h : animations et jeux d'adresse ouverts à tous, tournois proposés par le club local de tennis.

■ **Aurore basket.** Participation sur les entrées du match, 20h.

■ **Fest noz.** Avec 4 nouzilles, les Sonneurs locaux et invités-surprises, salle Vallon, complexe sportif du Prieuré à Châteaubourg, 21h. Organisé par la nouzille. Entrée : 6 €.

dimanche 9 décembre

■ **Journée spéciale Triade.** Départs entre **9h et 12h** à Vitré (Mille club), à Châteaubourg (salle Vallon-complexe sportif du Prieuré), à Montreuil-sous-Pérouse (salle des sports), des circuits cyclo, des circuits vélo en famille, des randonnées pédestres, du roller, des footings. Circuit rollers au Mille club à Vitré (10h à 12h), marche nordique (9h30), randonnée canine avec la SPA de Châteaubourg (10h), initiation danse bretonne avec spered ar vro au Mille Club de Vitré, animation danse country à Montreuil-sous-Pérouse (14h à 18h)…

Participation : de 2 à 5 € en fonction de l'animation. Collation offerte aux participants des randonnées.
Contact : Y. Le Pant, 02 99 75 16 22.

D.R.

Animations fêtes de fin d'année

La Ville de Vitré, l'union des commerçants Vitré Atout et plusieurs associations proposent des animations à partager…

■ **Illuminations de Noël**
Du 1er décembre au 7 janvier.

■ **Marché de Noël**
1er décembre (10h à 19h30) et 2 décembre (10h à 18h30), salle du Temple et place Notre-Dame.
Organisation : SVP.

■ **Concert**
9 décembre, 15h30, église Notre-Dame. Donné par la Chorale Joie Nouvelle, dirigée par Anne Lesouef. Gratuit.
M-A. Pettier, 02 99 49 14 33.

■ **Manège pour enfants**
Du 14 au 31 décembre, place de la Gare.
Organisation : Vitré Atout.

■ **Animations**
15 et 16 décembre, de 14h à 18h, place de la Gare, salle du Temple et dans les rues du centre-ville. Maquillage pour enfants, sculptures avec les P'tits Papiers et Zig&Bulle, déambulation sur échasses avec la Famille Noël, cracheur de feu, magicien, jongleur avec Morel Family… Jeu "Gagner une voiture".
Organisation : Ville de Vitré et Vitré Atout.

■ **Ouverture commerces**
16 et 23 décembre.

■ **Marché de Noël**
Les 21, 22 et 23 décembre, place du Château avec une vingtaine de chalets. Nombreuses animations : groupes de musique, chorales, retraite aux flambeaux…
Organisation : Ville de Vitré et Vitré Atout.

■ **Spectacle de rue**
22 et 23 décembre, de 14h à 18h, déambulation-spectacle les Rois Mages, compagnie Les baladins de la vallée d'argent dans le centre-ville. Un chameau, un dromadaire… de lourds paquetages ! Seul Balthazar s'adresse à la foule, Gaspard et Melchior s'exprimant dans une longue inconnue des occidentaux.
Organisation : Vitré Atout.

■ **Visite de la ville**
23 décembre. Départ 15h place du Château. "Vitré de l'an Mil à nos jours" avec Stéphane Gautier, guide conférencier.
Organisation : Ville de Vitré.

■ **Réveillon de Noël**
24 décembre, 19h30, cafétéria de l'IME la Baratière. Destiné aux familles en difficulté et aux personnes qui se sentent seuls. Tarif : 8 €, gratuit moins de 10 ans.
Organisation : Crions d'couleurs, secours catholique, restos du Cœur, Episol, Sitôt dit/Sitôt fait.

■ **Concert**
30 décembre, 15h à l'église Saint-Martin. Orgue : Anne-Marie Hodemon. Concert donné au profit des œuvres du Père Olivier Prodhomme, missionnaire vitréen en Birmanie. Gratuit.
F. Boucherit, 02 99 75 25 85.

■ **Réveillon du nouvel an**
31 décembre, 20h à 4h, cafétéria de l'école Jeanne d'Arc, bd de Châteaubriant. Soirée réservée aux personnes, familles qui se sentent isolées ou qui ont peu de moyens et pas envie de passer la St Sylvestre sans faire la fête. Tarifs : entre 15 et 30 € suivant la situation, gratuit moins de 12 ans.
Organisation : Sitôt dit/Sitôt fait.